



Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Résultats des inventaires et diagnostic écologique

-

Commune de Montierchaume



Atlas de Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

- Commune de Montierchaume –

Organismes	Biotope, Indre Nature et CPIE Brenne-Berry
Date de publication	Juin 2023
Financements	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité
Localisation	Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre
Référence bibliographique	DHELLEMME A., DOYEN L., LETERME F., MARTIN B., ROUSSEL E., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune de Montierchaume. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Biotope et Indre Nature, 114 p.
Crédits photographiques	Antonin DHELLEMME, Franck LETERME et Basile MARTIN, sauf mention du contraire

Remerciements

Biotope, Indre Nature ainsi que le CPIE Brenne-Berry remercient chaleureusement leurs partenaires ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : BARBAT Jean-Pierre, BOUÉ Claudine, BRUNEAU Sébastien, DUFOUR Daniel, GERMAIN Claudine, GIRAUD Quentin, GOBILLOT Sylvie, GROS Anita, GUERINEAU Philippe, JÉGO Killian, LIGOUT Thibault, PRÉVOST Michel et TOUSSAINT Christian.

Table des matières

1	Préambule	1
2	Méthodologie générale de travail	2
3	Définition des sites à inventorier	2
4	Présentation de la commune	4
4.1	Contexte administratif.....	4
4.2	Occupation du sol.....	4
4.3	Réservoirs biologiques.....	7
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance	7
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	9
6.1	Habitats naturels	9
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	14
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune	17
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	20
6.2.1	Flore indigène patrimoniale	20
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	22
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore	22
7	Inventaires de la faune	24
7.1	Insectes.....	24
7.1.1	Résultats de prospection.....	24
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	24
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	27
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes	28
7.2	Amphibiens.....	30
7.2.1	Résultats de prospection.....	30
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	30
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	32
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	33
7.3	Reptiles.....	34
7.3.1	Résultats de prospection.....	34
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	34
7.3.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	36
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles	37
7.4	Oiseaux	38
7.4.1	Résultats de prospection.....	38
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	38

7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	44
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux	46
7.5	Mammifères (hors chiroptères)	47
7.5.1	Résultats de prospection	47
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux	47
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	47
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères	48
7.6	Chiroptères	49
7.6.1	Résultats de prospection	49
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux	49
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	51
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères	52
8	Fonctionnalités écologiques	54
9	Résultats sur les sites définis pour les inventaires	55
9.1.1	Prairies communales bord ruisseau	64
9.1.2	Prairie communale Nord	68
9.1.3	Bois communal est	72
9.1.4	Mare communale centre est	76
9.1.5	Mare communale centre ouest	81
9.1.6	Etang communal Fleuranderie	85
10	Synthèse des enjeux écologiques	55
11	Annexes	89
11.1	Flore	89
11.2	Faune	99
11.2.1	Insectes	99
11.2.2	Amphibiens	104
11.2.3	Reptiles	105
11.2.4	Oiseaux en période de nidification	106
11.2.5	Mammifères (hors chiroptères)	111
11.2.6	Chiroptères	111

Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés.....	4
Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides..	15
Tableau 3 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides..	16
Tableau 4 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :	20
Tableau 5 : Espèces invasives de flore sur la commune :	22
Tableau 6 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés	24
Tableau 7 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés	30
Tableau 8 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	35
Tableau 9 : Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction	38
Tableau 10 : Répartition des espèces d'oiseaux par cortèges	44
Tableau 11 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés.....	47
Tableau 12 : Espèces de chiroptères remarquables observées	49
Tableau 13 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.	51

Tables des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole.....	3
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Montierchaume.....	5
Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Montierchaume.....	6
Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune	8
Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l'échelle de la commune	11
Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune.....	23
Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.	53
Carte 8 : Cartographie des habitats au niveau du site « Prairies communales bord ruisseau ».....	66
Carte 9 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairies communales bord ruisseau ».....	67
Carte 10 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairie communale Nord »	70
Carte 11 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale Nord ».....	71
Carte 12 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bois communal est »	74
Carte 13 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois communal est ».....	75
Carte 14 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Mare communale centre ouest »	79
Carte 15 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mare communale centre ouest »	80
Carte 16 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Mare communale centre est »	83
Carte 17 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mare communale centre est »	84
Carte 18 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Etang communal Fleuranderie »	87
Carte 19 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Etang communal Fleuranderie ».....	88
Carte 20 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune	57

1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas ;
- « Diagnostic » : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.

Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

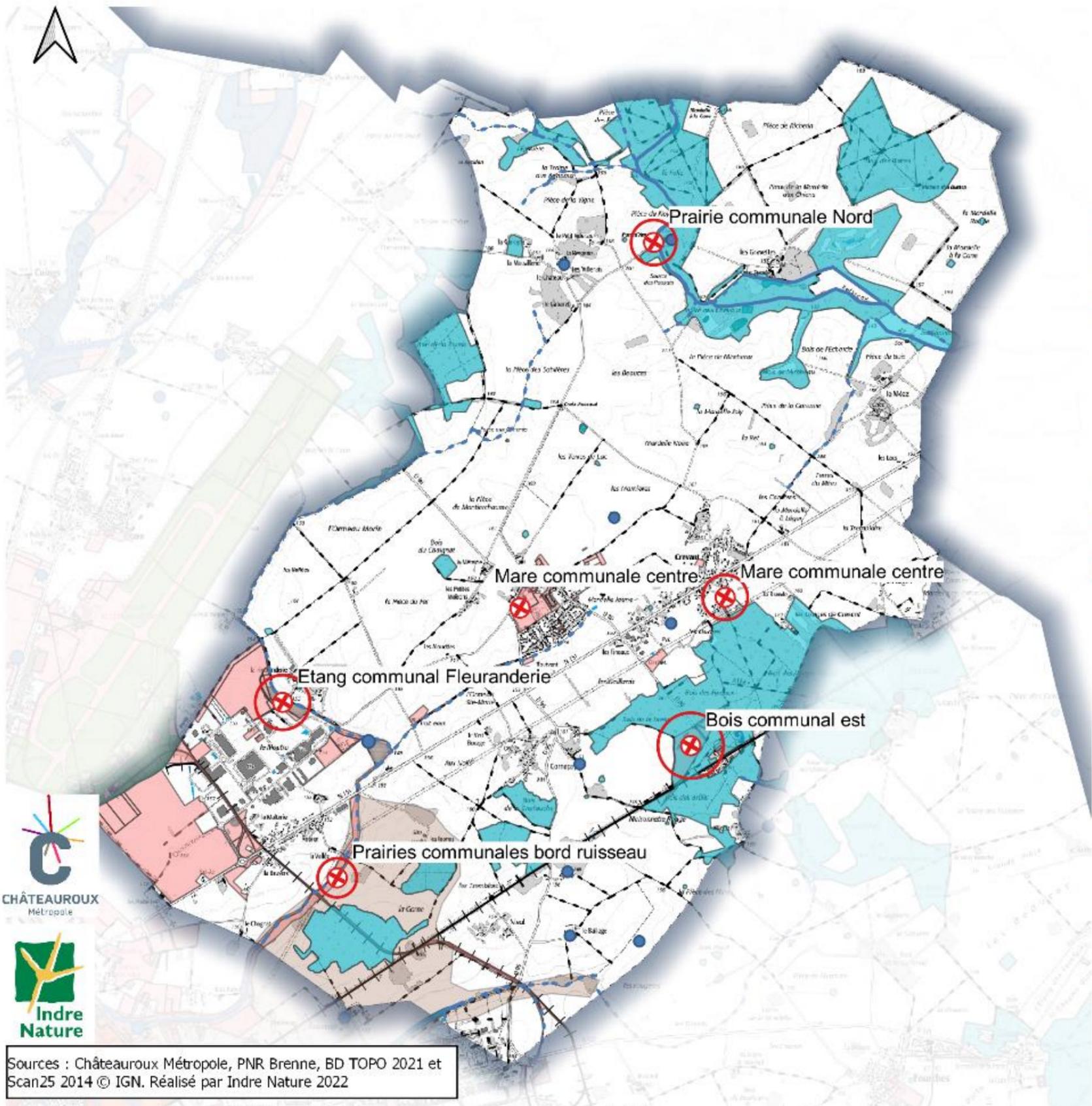
- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisée au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 6 sites à inventorier.



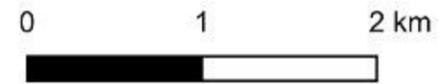
Localisation des zones à prospecter pour l'ABC Châteauroux Métropole
Commune de Montierchaume (36130)

Légende

- Réservoirs biologiques MTDA**
- Boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne
 - Prairies de l'aéroport
 - Corridors diffus MTDA
 - Foncier collectivités
 - Mares
- Tronçons**
- - - Chemins et sentiers
 - ⊕⊕ Tronçon de voie ferrée
- Cours d'eau**
- - - Intermittent
 - Permanent
- ⊗ Zone centrale de prospection tous groupes
- Zone élargie de prospection faune



Sources : Châteauroux Métropole, PNR Brenne, BD TOPO 2021 et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022



Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole

Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Justification
Prairies communales bord ruisseau	Prairie communale en bordure de ruisseau, pas de données, corridor diffus proche d'un réservoir biologique des boisements
Prairie communale Nord	Seule entité communale dans le réservoir biologique des Boisements nord, données anciennes pour les lépidoptères et les amphibiens, mares proches dont une sans données amphibiens, maille sans donnée lépidoptères, mammifères terrestres et coléoptères
Bois communal est	Grande parcelle boisée, manque de données chiroptères, coléoptères, reptiles
Mare communale centre ouest	Mare communale proche des boisements, manque de données chiroptères, coléoptères, amphibiens
Mare communale centre est	Mare communale, manque de données amphibiens, réservoir biologique Mardelles
Etang communal Fleuranderie	Bassin communal, réservoir biologique Mardelles, données amphibiens anciennes

4 Présentation de la commune

4.1 Contexte administratif

La Commune de Montierchaume est située à l'est du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 3 781 hectares.

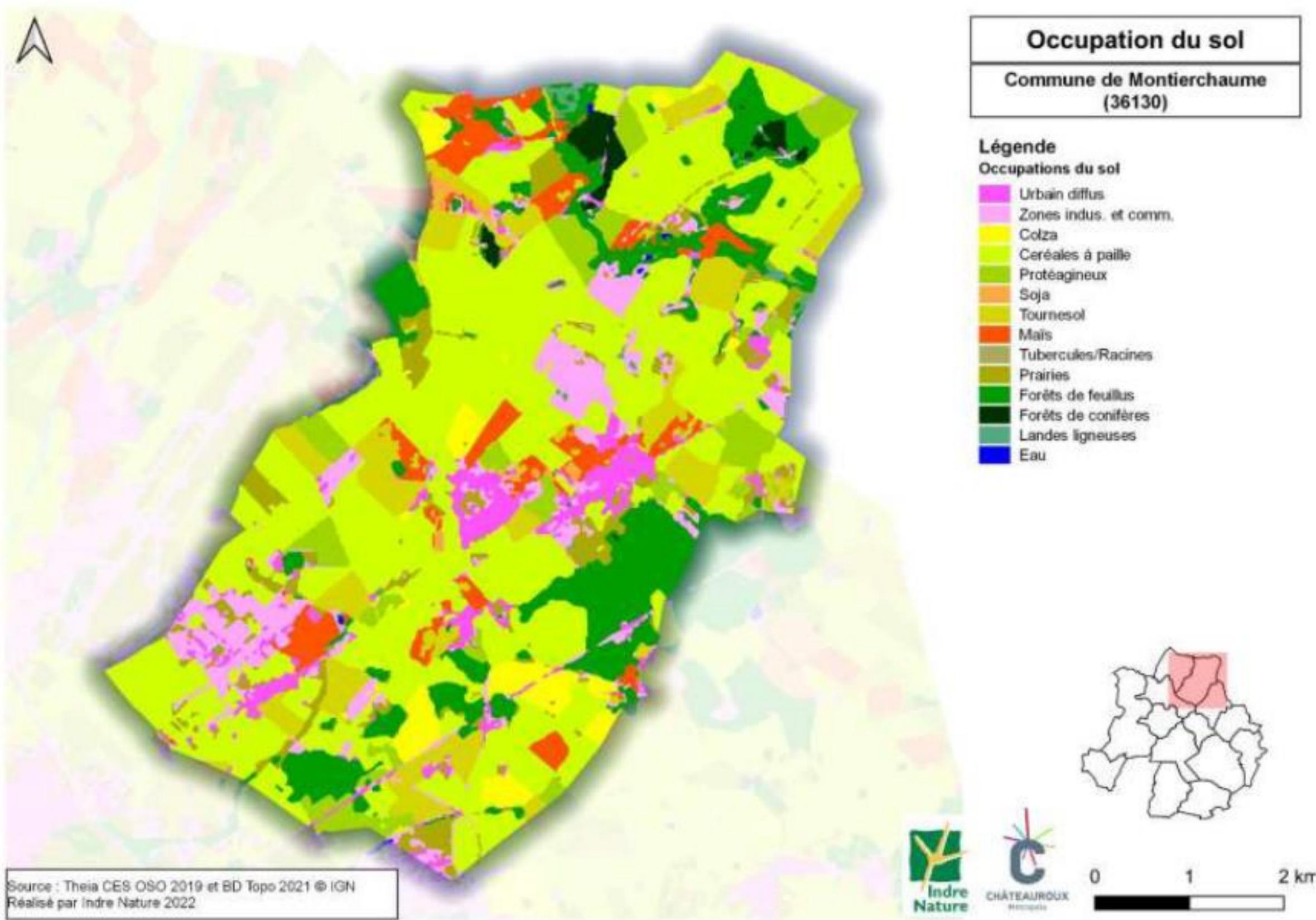
La densité de population est d'environ 45 habitants / km²

Le contexte physique a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique faite par commune.

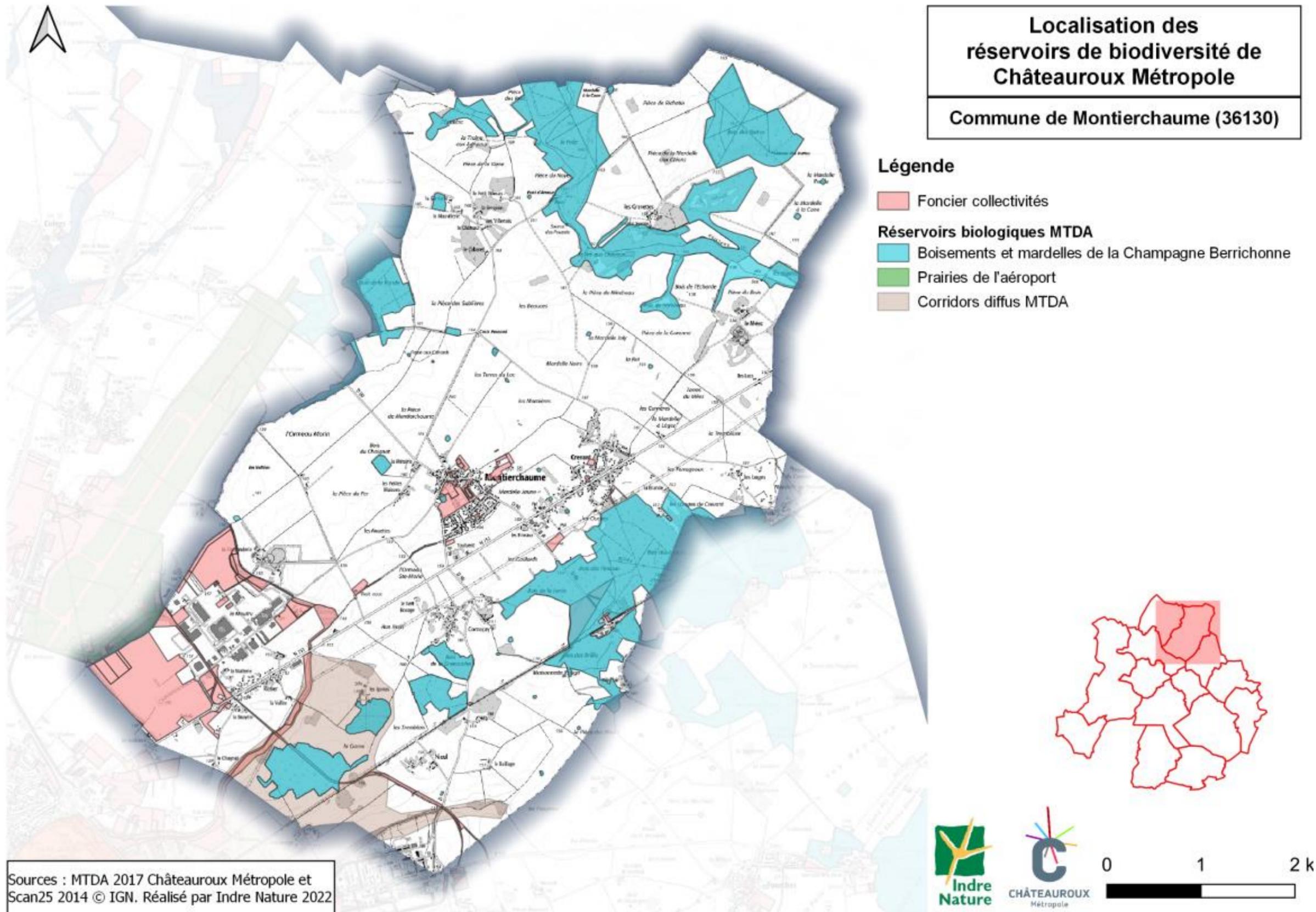
4.2 Occupation du sol

L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir de différentes sources : la BD Topo 2021 © IGN, le Registre Parcellaire Graphique 2020 et aux données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elle permet d'approcher la surface des différents types d'occupation du sol de l'agglomération.

Elle est donc découpée en 8 grands secteurs : tissus urbains diffus, zones industrielles et commerciales, routes, prairies, landes, cultures, forêts et zones en eau (cours d'eau, mares, étangs...). On notera une large dominance des milieux cultivés, avec un tissu urbain éclaté sur l'ensemble de la commune. Les boisements, bien que faible en termes de superficie à l'échelle de la commune, sont présents au nord, à l'est ainsi qu'au sud de cette dernière.



Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Montierchaume



Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Montierchaume

4.3 Réservoirs biologiques

Située au nord de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune de Montierchaume possède 2 réservoirs biologiques :

- Le réservoir des boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne. Ce réservoir est réparti de manière éparse au sein de la commune, bien qu'il soit principalement représenté par les boisements est et nord ;
- Le réservoir des prairies de l'aéroport est très faiblement représenté sur la commune, il se situe sur son extrémité sud-ouest aux abords de l'aéroport de la commune de Châteauroux.

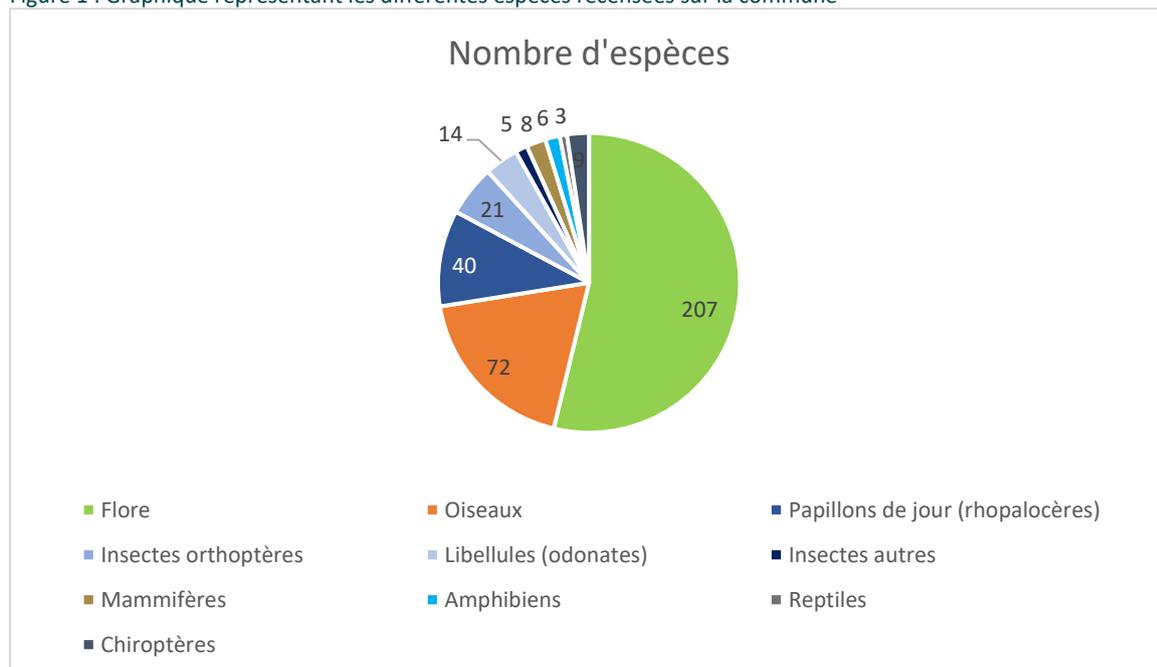
5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par l'association Indre Nature et le bureau d'étude Biotope, nous disposons désormais de 2 021 données naturalistes sur la commune. Sur la période de l'ABC, depuis le début du printemps 2022, 974 ont été réalisées lors des inventaires par Biotope et par l'association Indre Nature, parmi lesquelles 70 ont été relevées par le réseau participatif.

Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de 1 047 données naturalistes depuis 2007. Le nombre de données de ces quinze dernières années ayant augmenté de près de 93% grâce aux observations de terrains réalisées dans le cadre de cet ABC, nous pouvons considérer que l'apport en connaissances naturalistes sur la commune est extrêmement fort.

389 espèces ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune



Parmi ces espèces observées en 2022, le réseau participatif en a observé 65, et 330 ont été observées par Biotope, certaines espèces ayant été observées par les deux organismes.

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires. Bien sûr, les zones prospectées dans le cadre de ABC restent cependant plus riches en données du fait qu'elles aient fait l'objet d'inventaires terrains plus poussés.

6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

6.1 Habitats naturels

Au sein de la commune, 10 classes d'habitats ont été recensées sur les 6 sites. Ils se catégorisent selon la liste suivante :

- Les milieux aquatiques et humides :
 - Milieu aquatique
 - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles

- Les milieux boisés :
 - Boisements mésophiles ou secs
 - Fourrés humides
 - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
 - Haies

- Les milieux ouverts non humides :
 - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
 - Grandes cultures

- Les milieux anthropisés :
 - Espaces fortement anthropiques ou cultivés
 - Espaces totalement artificialisées

Sur les sites choisis, trois surfaces échantillonnées contextualisent des habitats humides autour de mares communales :

- **La mare centre ouest** correspond à un point d'eau eutrophe peu végétalisé ou une chênaie neutrocline rudéralisée, champ cultivé et strate herbacée humide se joutent. Cette strate herbacée se compose d'espèces végétales typiques des ourlets humides. Cette végétation pionnière longe la chênaie.

- **La mare communale centre-est** jouxte un parc urbain, des jardins potagers et une pelouse anthropique avec alignement d'arbres. Une pelouse exondable eutrophe a été inventoriée au fond de la mare, plus ou moins enfrichée par des espèces végétales d'ourlet humide.

- Enfin, le fond de **l'Étang communal Fleuranderie** est recouvert d'une prairie humide eutrophe dont les berges sont consolidées par de la Massette à larges feuilles. Au bord de l'étang, se retrouve une strate arbustive anthropogène à fourré mésophile et à chênaie acidocline. La strate herbacée les contournant relève des végétations

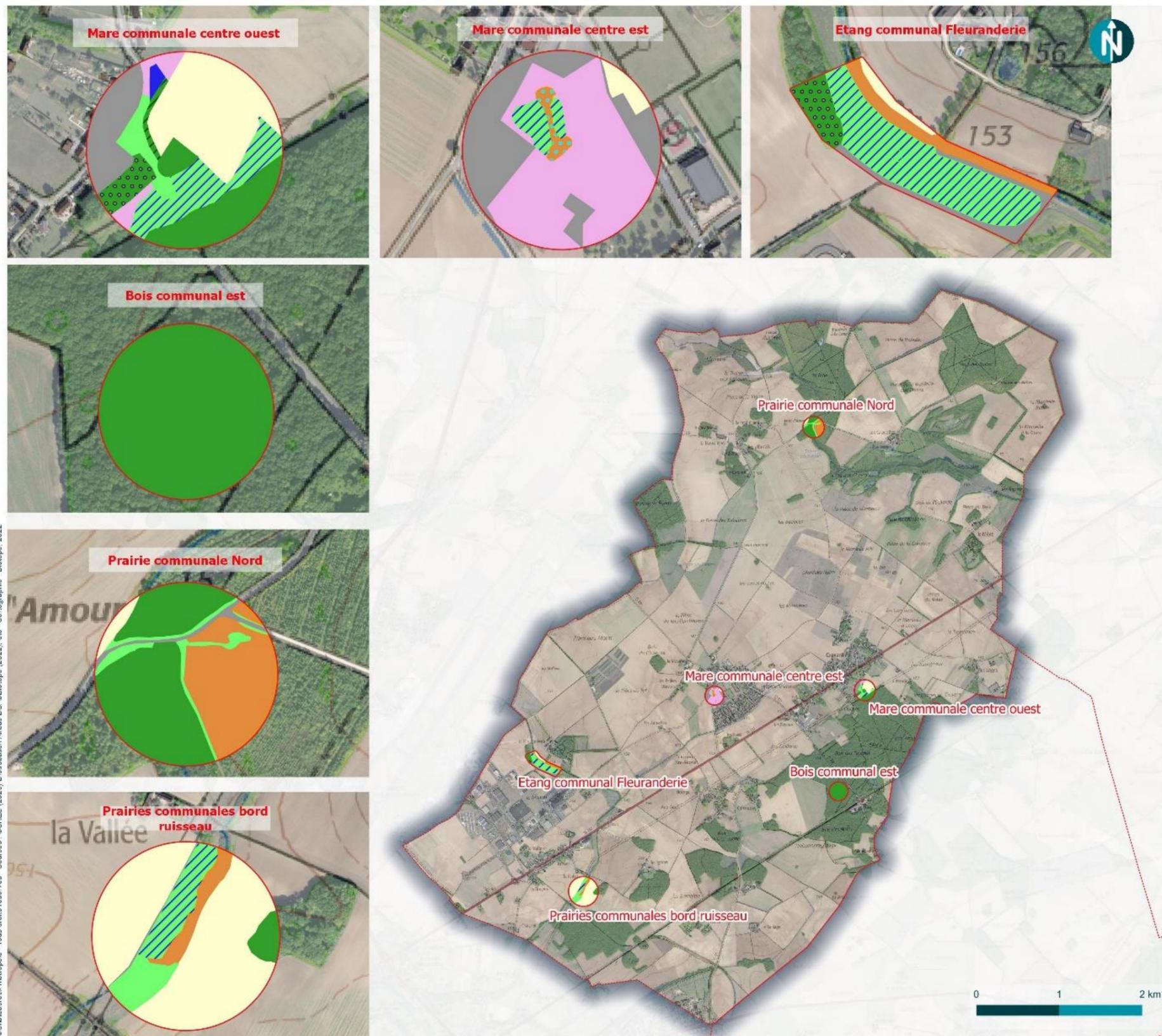
prairiales mésophiles. Une transition de la végétation vers des communautés plus hygrophiles donne sur le fond de l'étang.

Le bois communal se compose d'une chênaie acidophile dominée par du chêne pédonculé. Le charme et le frêne commun enrichissent la strate arborée. La strate herbacée est représentative des ronciers dont la ronce commune et le lierre grimpant sont les espèces majoritaires.

Les sites **Prairie communale Nord** et **Prairie communale bord ruisseau** se composent de milieux ouverts tels que des prairies, des champs et des végétations de lisières. Ces éléments paysagers sont accompagnés de milieux fermés comme des boisements et des fourrés rudéralisés :

- **La Prairie communale bord ruisseau** est caractérisée par une végétation prairiale hygrophile peu entretenue. En effet, celle-ci borde un ruisseau et est sujette à une fermeture par le fourré voisin. Le sol est suspecté d'être humide.
- **La prairie communale Nord** se structure en sapinière et en chênaie dont une végétation de fourrés thermophiles domine la strate arbustive des plantations. Les troués et les bords de route relèvent d'une végétation rase calcicole et d'espèces prairiales mésohygrophiles. Enfin des pelouses calcicoles en faciès d'embuissonnement ont été recensées.

Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.



©Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHIES (2020) Distribution Altius D.S. ©Biotopie (2022), etc - Cartographie : Biotopie, 2022

Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Délimitation communale
- Secteurs étudiés
- Habitats naturels**
- Boisements mésophiles ou secs
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Fourrés humides
- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humide ou mésophygrophiles
- Milieu aquatique
- Grandes cultures
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés
- Zones totalement artificialisées

Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l'échelle de la commune



Mare peu végétalisée
(Site de Mare communale centre ouest)



Pelouse anthropique et alignement d'arbres
(Site de Mare communale centre est)



Pelouse exondable
(Site de Mare communale centre est)



Prairie humide eutrophe
(Site de l'Etang communal Fleuranderie)



Chênaie-frênaie acidophile
(Site de l'Etang communal Fleuranderie)



Prairie de fauche mésohygrophile à Orge faux seigle
(Site Prairie communale bord ruisseau)



Prairie mésophile de fauche et champs cultivés
(Site Prairie communale Nord)



Pelouse calcicole sèche
(Prairie communale Nord)



Parcelle de résineux avec fourrés et pelouses calcicoles
(Prairie communale Nord)

6.1.1 Habitats patrimoniaux

On retrouve un total de 26 habitats différents au sein de ces végétations, dont 5 sont patrimoniaux. Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Ces habitats patrimoniaux sont présentés à la suite de cette partie

Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides

Libellé de l'habitat naturel simplifié	Milieu associé	Rattachement phytosociologique	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé
Habitats aquatiques et humides									
Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles	Prairie de fauche mésohygrophile à Orge faux seigle	<i>Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris</i>	38.2	E2.222 / E2.23	6510	Humide	-	-	Fort
Habitats boisés									
Boisement mésophiles ou secs	Fourrés et pelouses calcicoles plantés de résineux	<i>Berberidion vulgaris</i>	31.8112 x 83.3121	F3.112 / F3.12 / F3.16	6210	Non humide	-	NT	Très fort
Habitats ouverts, semi-ouverts									
Végétations herbacées mésophiles ou sèches	Pelouse calcicole sèche	<i>Mesobromion erecti</i>	34.32	E1.262 / E1.263	6210	Non humide	-	VU	Très fort
	Prairie de fauche renaturée	<i>Arrhenatherion elatioris</i>	38.2	E2.22	6510	pp	-	-	Fort
	Prairie de fauche appauvrie	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	38.2	E2.22	6510	pp	-	-	Moyen

Légende :

- Liste-tableaux des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » de l'annexe 1 qui regroupe les habitats d'intérêt communautaire qui ont été sélectionnés selon les critères suivants : vulnérabilité dans leur aire de répartition naturelle, tendance régressive ou une aire de répartition restreinte, élément remarquable sur une aire biogéographique donnée et représentatif de la diversité écologique de l'Union européenne.
- LRR : liste rouge régionale de la Région Centre (CSRPN, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- H : Habitat humide ; pp : habitat pro parte, « partiellement humide » ; NH : habitat non-humide : tendance des habitats hors réglementation
- Dét. ZNIEFF : Guide des « habitats naturels déterminants ZNIEFF de la Région Centre in Gestion des milieux naturels et biodiversité (Sirot *et al.* 2008 : CBNBP, MNHN, DREAL Centre Val-de-Loire)

En complément des habitats inventoriés sur les secteurs étudiés, un bénévole d'Indre Nature a identifié 5 habitats à enjeux au niveau du lieu-dit « Les Gravettes », en bord du ruisseau de La Vignole, au nord de la commune. Le tableau suivant présente ces habitats ainsi que leurs enjeux et état de conservation.

Tableau 3 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides

Libellé de l'habitat naturel	Milieu associé	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Etat de conservation	Enjeu contextualisé	Source	Espèces observées
Habitats aquatiques et humides											
Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles	Bas-marais à <i>Schoenus nigricans</i>	54.21	D4.11	7230	Humide	DZ	CR	Moyen	Très fort	Terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)	Flore : <i>Epipactis palustris</i> , <i>Gymnadenia conopsea</i> , <i>Anthericum ramosum</i> , <i>Cladium mariscus</i> , <i>Inula salicina</i> , <i>Phyteuma orbiculare</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> , <i>Schoenus nigricans</i> Insectes : <i>Calopteryx virgo meridionalis</i> , <i>Cordulegaster boltonii</i> / <i>Minois dryas</i> , <i>Satyrrium w-album</i> / <i>Stethophyma grossum</i>
	Prairies calciclinales à Molinie bleue	37.311	E3.511	6410 / (7230)	Humide	DZ	CR	Moyen	Très fort		Flore : <i>Epipactis palustris</i> , <i>Gymnadenia conopsea</i> , <i>Anthericum ramosum</i> , <i>Cladium mariscus</i> , <i>Phyteuma orbiculare</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> Insectes : <i>Calopteryx virgo meridionalis</i> , <i>Cordulegaster boltonii</i> / <i>Minois dryas</i> / <i>Stethophyma grossum</i>
	Bas-marais à <i>Cladium mariscus</i>	53.31	D5.24	7210* / (7230)	Humide	DZ	VU	Moyen à Bon	Très fort		Flore : <i>Cladium mariscus</i>
Végétations amphibies et aquatiques	Herbiers de characées des eaux douces acides	22.441	C1.141	3140sc / (3260)	Humide	DZ	-	-	Moyen		Flore : <i>Chara polyacantha</i>
Habitats boisés											
Boisements humides ou mésohygrophiles	Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> , sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	44.3	G1.21	91E0*	Humide	DZ	NT	Moyen	Très fort	Terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)	Insectes : <i>Lucanus cervus</i>

6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

Pelouse calcicole sèche

Code Corine Biotopes : 34.32 / Code Eunis : E1.262-E1.263/ Code Natura 2000 : 6210



Pelouse calcicole sèche en bon état de conservation
(Prairie communale Nord)

Le troué dans la plantation ainsi que les végétations de bord de route renferment des espèces végétales patrimoniales (dont deux orchidées peu courantes). De plus, ces milieux sont formés de communautés végétales qui caractérisent les pelouses sèches type *Mesobromion*. Cette végétation se raréfie du fait du manque d'entretien et maintenant classée « Vulnérable ».

Ces végétations peuvent, à l'avenir, subir une fermeture du milieu par l'avancée de fourrés mésophiles des sols calcaires. Il est ainsi possible de mettre en place des mesures de gestion comme une fauche tardive pour anticiper un risque d'embroussaillage et maintenir les espèces patrimoniales.

Enjeu floristique : Très fort

Etat de conservation : Non

Intérêt patrimonial : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Non

Fourrés et pelouses calcicoles plantés de résineux

Code Corine Biotopes : 24.52 / Code Eunis : C3.52 - C3.53 / Code Natura 2000 : 3270



Fourré et plantation de résineux sur sols calcaire
(Prairie communale Nord)

Ce milieu rudéral se compose d'espèces de fourrés mésophiles et d'espèces herbacées calcicoles. Il s'inscrit dans la dynamique écologique des pelouses calcicoles, une lutte contre l'embuissonnement permettrait de maintenir les espèces patrimoniales : Orchis pyramidal, Ophrys bourdon, Cardoncelle mou, etc.

Enfin, un éclaircissement de la plantation permettrait de contribuer au maintien du fourré calcicole.

Enjeu floristique : Très fort

Etat de conservation : Mauvais

Intérêt patrimonial : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Non

Prairie de fauche mésohygrophile à Orge faux seigle

Code Corine Biotopes : 38.2 / Code Eunis : E2.222 - E2.23/ Code Natura 2000 : 6510



Orge faux seigle (*Hordeum secalinum*)
(Prairie communale bord ruisseau)

Les communautés prairiales à Orge faux seigle s'épanouissent sur sol frais et humide, voire courtement inondés. Cette graminée est courante dans les régions, mais l'espèce fait l'objet d'un caractère patrimonial et d'une réglementation dans les régions voisines.

Victime d'un risque de fermeture par le fourré voisin, une fauche tardive annuelle est recommandée. Si des arbustes persistent, un débroussaillage est recommandé sur les zones touchées. Enfin, un sondage pédologique est recommandé afin de prospecter la présence de zones humides.

Enjeu floristique : fort

Etat de conservation : Moyen

Intérêt patrimonial : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : *Pro-parte*

6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

207 espèces de flores ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 8 espèces sont patrimoniales. La diversité des espèces s'exprime particulièrement sur les pelouses calcicoles diverses en orchidées patrimoniales.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#). La liste complète des espèces observées est en annexe.

6.2.1 Flore indigène patrimoniale

9 espèces patrimoniales ont été recensée lors des inventaires, 4 espèces sont protégés à l'échelle régionale et 4 sont des espèces déterminantes ZNIEFF.

Tableau 4 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :

Nom Français Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régionale	LRE	LRN	LRR	Dét.	Rareté			
Ophrys bourdon <i>Ophrys fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802	-	-	PR	LC	LC	VU	DZ	RR	1 pied observé sur le secteur de Prairies communales bord ruisseau	Très fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE et INDRE NATURE)
Orchis pyramidal <i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	-	-	PR	LC	LC	LC	DZ	R	10 à 20 pieds observés sur le secteur de Prairies communales bord ruisseau.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Cardoncelle mou <i>Carthamus mitissimus</i> L., 1753	-	-	PR	-	LC	LC	DZ	R	Entre 30 et 50 pieds sur les sites Prairies communales bord ruisseau et Prairie communale Nord.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Orchis homme pendu <i>Orchis anthropophora</i> (L.) All., 1785	-	-	PR	LC	LC	LC	DZ	RR	2 pieds sur le site de Prairie communale Nord.	Fort	Prospection de terrain 2022 (INDRE NATURE)
Laïche tomenteuse <i>Carex tomentosa</i> L., 1767	-	-	-	-	LC	LC	DZ	R	Entre 1 et 5 pieds sur le secteur de la mare communale centre ouest. Entre 1 et 5 pieds sur le secteur de l'Etang Fleuranderie.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Euphorbe à ombelles jaunes <i>Euphorbia flavicoma</i> DC., 1813	-	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	10 pieds observés sur le secteur de la Prairie communale Nord.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Inule à feuilles de saule <i>Inula salicina</i> L.,	-	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	5 pieds observés sur le secteur de la Prairie communale Nord.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

Nom Français Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régionale	LRE	LRN	LRR	Dét.	Rareté			
1753											
Ophrys mouche <i>Ophrys insectifera</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	LC	DZ	R	1 pied observé sur le secteur de la Prairie communale Nord.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Orchis singe <i>Orchis simia</i> Lam., 1779	-	-	-	LC	LC	LC	DZ	RR	Entre 10 et 20 pieds observés sur le secteur de la Prairie communale Nord.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : R : rare ; RR : très rare.



Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)
(Site de la Prairie communale Nord)



Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*)
(Site de la Prairie communale Nord)

6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

Les espèces végétales présentent un caractère envahissant et peuvent se substituer à la végétation originelle de la région naturelle : elles sont alors qualifiées d'invasives (Muller S. (Ed.), 2004).

Parmi ces espèces, un pied de Séneçon du Cap a été repéré dans le cadre d'un inventaire du réseau participatif.

Tableau 5 : Espèces invasives de flore sur la commune :

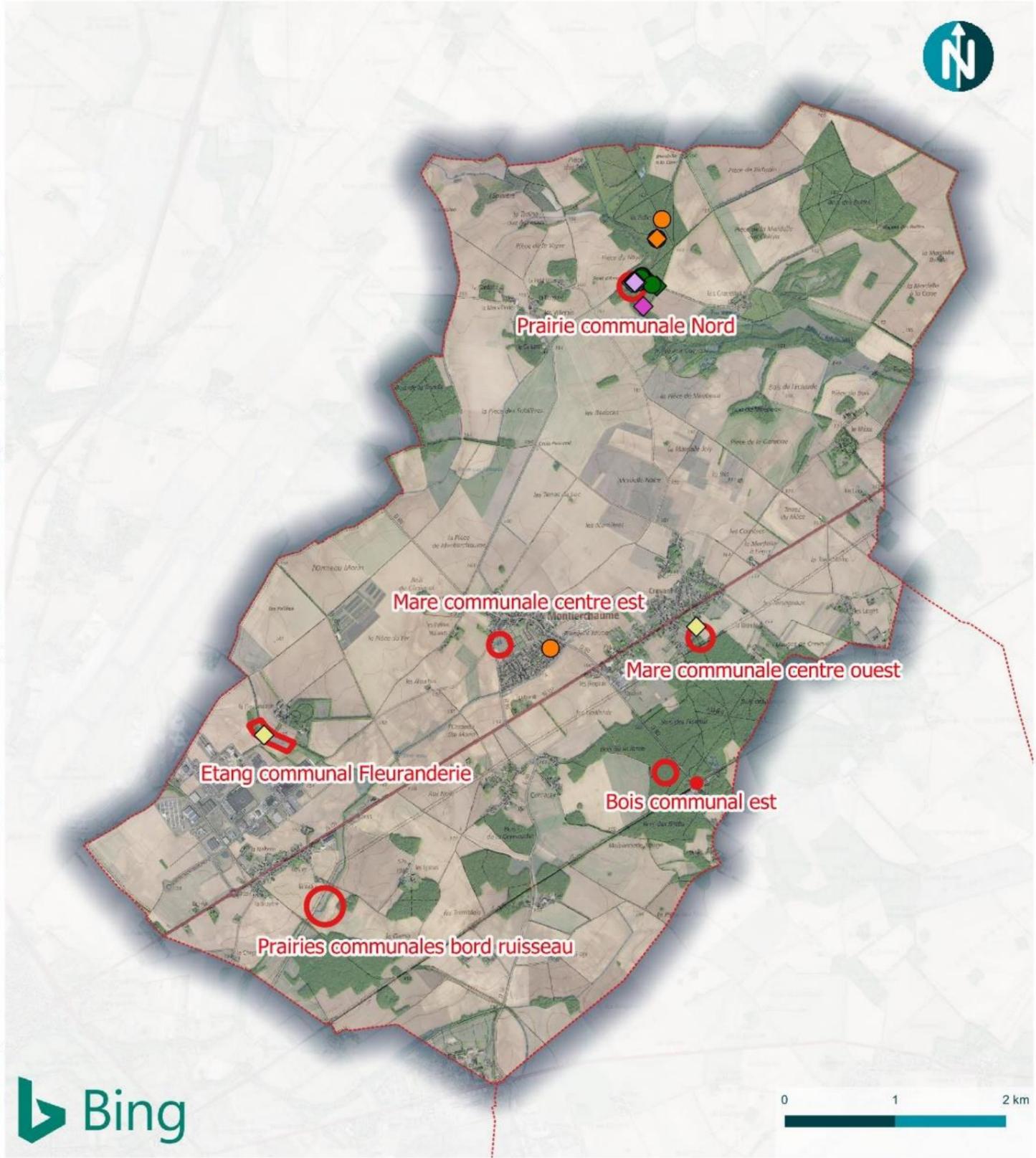
Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Localisation et dynamique	Recouvrement / effectif estimé	Source
Séneçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Invasive potentielle	Le long de la voie ferrée au sud-ouest de la commune	Population dispersée	Prospection de terrain 2022 (Réseau participatif)

6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

- 207 espèces observées ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 8 sont patrimoniales et 3 sont font l'objet d'une protection nationale ou régionale.
- En raison des périodes d'inventaires, 4 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées sur la commune lors des inventaires mais sont jugées potentiellement présentes sur la commune en raison des habitats recensés sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion de ce document.

Les enjeux floristiques sont globalement moyens à l'échelle de la commune. Néanmoins, ces enjeux se concentrent en particulier sur les espaces ouverts à risque d'embuissonnement. Les pelouses calcicoles à risque, auxquels s'ajoutent les espèces protégées, possèdent d'autres espèces rares dans la région Centre Val-de-Loire : le Dompte-Venin officinal, l'Ophrys araignée, l'Arabette hérissée et le Thésium couché.

© Chateauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHES (2020) Distribution Airbus DS, ©Biotope (2022), ©Indre Nature (2022), ©Cartographie : Biotope, [2022], Indre Nature, [2022]



Cartographie des espèces de flore patrimoniale, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

Légende

- Commune
 - Secteurs étudiés
- | Flore patrimoniale et / ou protégée | Espèces invasives |
|--|---|
| ◆ Cardoncelle mou | ● Sénéçon sud-africain |
| ◆ Euphorbe à tête jaune-d'or | |
| ◆ Inule à feuilles de saule | |
| ◆ Laïche tomenteuse | |
| ◆ Ophrys bourdon | |
| ◆ Ophrys mouche | |
| ◆ Orchis homme pendu | |
| ● Orchis pyramidal | |
| ◆ Orchis singe | |



Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune

7 Inventaires de la faune

7.1 Insectes

7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations insectes ont été portées sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquet, sauterelle et mantidés) et les odonates (libellules et demoiselles). Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique présentant un enjeu réglementaire ou de conservation ont également été relevés.

- 74 espèces d'insectes ont été inventoriées lors des prospections réalisées entre les mois mai et août 2022 dont :
 - 38 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 36,5 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 13 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 21,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 22 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 36,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 1 espèce de coléoptères saproxylophages protégées et/ou patrimoniales.

La liste complète des espèces observées en 2022 est présentée en annexe de ce document.

7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeu

10 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 6 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lépidoptères - Rhopalocères									
Petite Tortue <i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce commune et ubiquiste en France et en région Centre-Val-de-Loire, on la retrouve sur de très nombreux habitats. Espèce présente au niveau du village de Montierchaume : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (Réseau Participatif)
Thécla du Bouleau <i>Thecla betulae</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les lisières ensoleillées, haies, bois clairs, vergers, jardins... où le prunellier est présent. Espèce présente sur la commune au niveau de la « Prairie communale Nord » : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (Biotope)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Hespérie du Chiendent <i>Thymelicus acteon</i>	-	-	NT	LC	-	-	Espèce affectionnant les pelouses sèches, les prairies mésophiles chaudes et les landes ouvertes herbeuses et ensoleillées. Espèce présente sur la commune au niveau de la « Prairie communale Nord » : 1 individu observé en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Odonates									
Leste sauvage <i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes ensoleillées, peu profondes, non polluées, même saumâtres et temporaires. Espèce présente sur la commune au niveau des mares des secteurs « Mare communale centre est » et « Mare communale centre ouest » : 2 individus observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Leste verdoyant <i>Lestes virens</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes. Espèce présente sur la commune au niveau du secteur « Etang communal Fleuranderie » : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Orthoptères									
Courtilière commune <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	-	LC	LC	VU	-	Espèce discrète peu courante vivant dans les milieux humides de toutes sortes : bords de cours d'eau, vasières, prairies humides, potagers, ... Espèce présente sur la commune de Montierchaume au niveau du secteur « Mare communale centre est » : 1 individu observé en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Méconème fragile <i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ	Espèce xérothermophile arboricole vivant dans le feuillage de divers arbres et arbustes. Espèce présente sur la commune de Montierchaume au niveau des secteurs boisés « Bois communal est », « Mare communale centre ouest », « Prairies communales bord ruisseau » : 5 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Criquet des Roseaux <i>Mecostethus parapleurus</i>	-	-	LC	LC	EN	DZ	Espèce colonisant les milieux herbacés plus ou moins humides. Espèce présente sur la commune de Montierchaume au	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							niveau du secteur « Etang communal Fleuranderie » : 10 individus observés en 2022.		
Criquet ensanglanté <i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ	Espèce affectionnant les prairies humides, les marais, tourbières, fossés. Espèce présente sur la commune de Montierchaume au niveau du secteur « Etang communal Fleuranderie » : 8 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Coléoptères									
Lucane Cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	-	-	NT	-	-	DZ	Espèce commune en France et en région Centre-Val-de-Loire et en régression à l'échelle de l'Europe, on la retrouve dans les forêts de vieux chênes dont les larves dévorent le bois mort. Espèce présente sur la commune de Montierchaume au niveau du bois des Brûlis : 1 individu observé en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylc Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



Thécla du Bouleau



Leste verdoyant



Criquet des Roseaux



Criquet ensanglanté

7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

7.1.3.1 *Le cortège forestier*

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et de clairière que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces comme le Tristan (*Aphantopus hyperantus*), la Grande Tortue (*Nymphalis polychloros*), le Thécla du Bouleau (*Thecla betulae*), le Citron (*Gonepteryx rhamni*), le Petit Sylvain (*Limenitis camilla*), le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*), le Méconème fragile (*Meconema meridionale*), le Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*).

7.1.3.2 *Le cortège prairial*

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme le Procris (*Coenonympha pamphilus*), la Petite Violette (*Boloria dia*), l'Azuré du Trèfle (*Cupido argiades*), le Demi-deuil (*Melanargia galathea*), le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*) et le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*). On peut également citer en périphérie de ce cortège des espèces thermophiles comme le Flambé (*Iphiclides podalirius*), l'Hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*), la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) et l'Ædipode turquoise (*Ædipoda caerulescens*), et des espèces ubiquistes, vivant dans des habitats très variés, comme le Vulcain (*Vanessa atalanta*), le Machaon (*Papilio machaon*), la Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*) et la Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).

7.1.3.3 *Le cortège aquatique ou humide*

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de leur affinité écologique.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces d'eau stagnante, comme l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*), le Crocothémis écarlate (*Crocothemis erythraea*) et l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*). Un sous cortège d'intérêt est également présent : celui des espèces d'eaux stagnantes temporaires, avec l'Aeschna affine (*Aeshna affinis*) et les Lestes sauvage (*Lestes barbarus*) et verdoyant (*Lestes virens*).

Un cortège d'espèces d'eau courante est également présent, avec des espèces comme le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*).

Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation rivulaire, prairies humides), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*), le Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*) ou le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*).



Mare favorable aux odonates



Végétation humide favorable aux orthoptères patrimoniaux



Lisière favorable notamment aux lépidoptères



Mare s'asséchant en été favorable aux odonates

7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

7.1.4.1 Les rhopalocères

38 espèces ont été inventoriées au sein des six zones prospectées sur la commune de Montierchaume. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 3 espèces patrimoniales en 2022 : la Petite Tortue, le Thécla du Bouleau, l'Hespérie du Chiendent. La quasi-totalité de ces espèces patrimoniales est localisé sur la partie nord de la commune et notamment au niveau du secteur « Prairie communale Nord ».

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 3 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Gazé (*Aporia crataegi*), Fluoré (*Colias alfacariensis*), Azuré bleu céleste

(*Lysandra bellargus*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces trois espèces sont jugées présentes sur la commune de Montierchaume au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les lisières forestières présentes au sein de la commune de Montierchaume présentent un enjeu moyen de conservation pour les rhopalocères au regard des espèces contactées sur ce secteur.

7.1.4.2 *Les odonates*

13 espèces ont été inventoriées au sein des six zones prospectées sur la commune de Montierchaume. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 2 espèces patrimoniales en 2022 : le Leste sauvage et le Leste verdoyant. Ces espèces patrimoniales sont localisées au niveau des mares présentant une végétation rivulaire et s'asséchant en partie lors des températures les plus chaudes de l'été. Ces milieux présentent un enjeu moyen de conservation.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 1 espèce patrimoniale présente dans la bibliographie n'a pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Leste des bois (*Lestes dryas*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Cette espèce est jugée présente sur la commune de Montierchaume au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

7.1.4.3 *Les orthoptères*

22 espèces ont été inventoriées au sein des six zones prospectées sur la commune de Montierchaume. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 4 espèces patrimoniales en 2022 : le Méconème fragile, le Criquet ensanglanté, le Criquet de Roseaux et la Courtilière commune. Ces deux dernières espèces patrimoniales sont localisées au niveau des végétations hygrophiles d'un bassin de rétention d'eau et aux abords d'une mare de la commune. Ces milieux présentent un enjeu de conservation évalué à fort.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021), aucune autre espèce patrimoniale n'est mentionnée sur la commune.

7.1.4.4 *Les coléoptères saproxylophages*

Un coléoptère saproxylophage patrimonial a été mis en évidence lors des inventaires menés au sein des six zones prospectées sur la commune de Montierchaume et des observations opportunistes faites sur le reste de la commune : le Lucane Cerf-volant. Il présente néanmoins un enjeu faible de conservation au regard de ses statuts de conservation.

Aucune autre espèce patrimoniale n'est mentionnée sur la commune à travers l'analyse bibliographique.

7.2 Amphibiens

7.2.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et de juin 2022, trois espèces et un groupe d'espèces d'amphibiens ont été contactés au sein de la commune : le Crapaud commun/épineux, le Triton palmé, le Triton crêté et le complexe des Grenouilles vertes (on notera que ce complexe regroupe trois espèces difficilement distinguables sur le terrain : *Pelophylax ridibundus*, *P. kl. esculetus* et *P. lessonae*). Il est toutefois probable qu'une grande partie d'entre elles correspondent à *P. kl. esculentus*. Ainsi, seul ce taxon a été retenu dans la suite de cette analyse.

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune de Montierchaume représente environ 21 % de la diversité départementale (19 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les quatre espèces d'amphibiens recensées sont protégées et donc considérées comme patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Crapaud commun/épineux <i>Bufo bufo/spinosus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	<p>Espèce ubiquiste qui fréquente des habitats à composante boisée. Il se reproduit dans une grande diversité de milieux aquatiques mais il affectionne particulièrement les grands plans d'eau stagnants et permanents.</p> <p>Espèce pouvant se reproduire sur la commune : 1 individu en phase terrestre observé en 2022 en limite nord-est de la commune et 1 individu observé au niveau d'une zone humide à l'est du lieu-dit « le Moutru » (partie sud-ouest de la commune).</p>	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Grenouille commune <i>Pelophylax esculentus</i> kl.	An. V	Art. 4	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Espèce présente sur la commune au niveau de l'ensemble des zones aquatiques (eau courante ou stagnante) : têtards et 67 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Urodèle ubiquiste, il fréquente toutes sortes de milieux aquatiques, temporaires ou permanents. Ses habitats terrestres présentent souvent une composante boisée. Espèce présente sur la commune au niveau des zones aquatiques stagnantes non empoisonnées (parties centrale et sud-ouest de la commune) : 2 individus adultes observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Grand triton exigeant préférentiellement des mares permanentes, profondes et étendues. L'habitat terrestre est constitué des boisements, des fourrés et des haies alentours. Espèce présente sur la commune au niveau de la mare centre est, au cœur du village : 10 individus observés en 2022. <i>Reproduction également observée en 2023 dans la mare centre ouest (menacée par l'empoisonnement !)</i>	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (IUCN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Grenouille commune



Triton crêté

7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

7.2.3.1 Les milieux aquatiques

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares permanentes, relativement profondes, végétalisées, bien exposées, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception du Crapaud épineux et des grenouilles « vertes ».

Les ruisseaux ou fossés humides présentant une eau courante sont peu favorables à la reproduction mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes ».



« Mare centre ouest » favorable aux amphibiens mais menacée par l'introduction de poissons



Fossé humide bétonné défavorable aux amphibiens



Dépression inondée favorable aux amphibiens mais en cours de fermeture (bassin de « Fleuranderie »)



« Mare centre est » ouverte et végétalisée favorable aux amphibiens

7.2.3.2 Les habitats terrestres

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement. Les milieux ouverts comme les prairies ou les friches, notamment humides, constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».



Bois de la Jarrie favorable à l'hivernage des amphibiens



Zone humide autour d'une mare favorable au déplacement des amphibiens

7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- 4 espèces protégées d'amphibiens ont été observées au sein des six zones prospectées sur la commune de Montierchaume. Deux de ces espèces sont considérées comme « quasi-menacées » sur les listes rouges nationale et/ou régionale : le Triton crêté et la Grenouille commune. Les autres espèces inventoriées ne sont pas menacées.
- Au regard des observations réalisées en 2022, les habitats favorables au Triton crêté présentent un enjeu fort de conservation sur la commune de Montierchaume. Les autres espèces identifiées ne présentent qu'un faible enjeu de conservation.
- 4 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes au cours des passages réalisés en 2022 : Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), Rainette verte (*Hyla arborea*), Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et Grenouille agile (*Rana dalmatina*) (source : base de données

d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces quatre espèces sont jugées présentes sur la commune de Montierchaume au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

L'ensemble des boisements, des haies et des fourrés présents sur la commune de Montierchaume sont favorables à l'hivernage d'amphibiens. Ces habitats et notamment les secteurs favorables au Triton crêté (observé en 2022) présentent un enjeu fort de conservation. Il va de soi que les milieux aquatiques permettant la reproduction de cette espèce de triton présentent également un fort intérêt de conservation.

On notera que les secteurs favorables aux amphibiens pionniers comme le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué (non observés en 2022 mais considérés comme toujours présents) – habitats aquatiques temporaires et habitats terrestres plutôt ouverts comme les bassins par exemple - présentent un enjeu très fort de conservation.

7.3 Reptiles

7.3.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, trois espèces de reptiles ont été observées au sein de la commune : le Lézard des murailles, le Lézard à deux raies et la Couleuvre verte et jaune.

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune de Montierchaume représente environ 30 % de la diversité départementale (10 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les trois espèces de reptiles recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 8 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats (lisière forestière fournie en végétation, zone de friche, haies...). Espèce présente sur la commune de Montierchaume en lisière de boisement au niveau du secteur « Prairie communale Nord » (partie nord de la commune) : 5 individus observés en 2022 (dont 1 écrasé sur la route).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Espèce présente sur de nombreux secteurs de la commune de Montierchaume (lisières de boisements, voie ferrée, enrochement, haies...) : 21 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt thermophile qui fréquente les lisières, friches et broussailles, les talus de voies ferrées, les pelouses et coteaux calcaires ou les carrières. Espèce présente sur la commune de Montierchaume au niveau du pont enjambant le ruisseau de la Vignole sur le secteur « Prairie communale Nord » (partie nord de la commune) : 2 individus adultes observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Reptiles (IUCN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Couleuvre verte et jaune



Lézard des murailles

7.3.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Au niveau de la commune de Montierchaume, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de trois milieux :

- Les milieux forestiers (sous-bois ensoleillés, clairières forestières...);
- Les milieux anthropiques (voie de chemin de fer, enrochements, structures maçonnées...);
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

7.3.3.1 *Les milieux forestiers*

Les forêts et bois présents sur la commune sont des milieux particulièrement favorables pour de nombreuses espèces de reptiles. En effet, ils présentent des zones de sous-bois clairsemées et ensoleillées mais également des zones plus ouvertes (clairières forestières). Les micro-habitats présents au sein de ces boisements sont intéressants pour de nombreux reptiles comme le Lézard des murailles ou le Lézard à deux raies. Les petits bosquets peuvent également servir de refuges à quelques espèces de reptiles.

7.3.3.2 *Les milieux anthropiques*

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les enrochements bien exposés mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil. On notera également la présence de la Couleuvre verte et jaune au niveau d'un enrochement au niveau d'un pont sur la partie nord de la commune.

7.3.3.3 *Les écotones*

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisement ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune de Montierchaume.



Enrochement au sein d'une zone anthropique favorable aux reptiles



Haie favorable aux déplacements des reptiles



Lisière de boisements favorable aux reptiles



Enrochement favorable aux reptiles

7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 3 espèces protégées de reptiles ont été observées au sein des six zones prospectées sur la commune de Montierchaume. Ces trois espèces restent commune et non menacée en région Centre-Val de Loire et en France.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles ne présente qu'un faible enjeu de conservation sur la commune de Montierchaume.
- 1 espèce protégée et/ou patrimoniale présente dans la bibliographie vient compléter les observations de l'année 2022 : Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Cette espèce est jugée présente sur la commune de Montierchaume au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et ronciers, des mares, des fossés... Ils seront à préserver dans le but de maintenir les espèces communes de reptiles présentes sur la commune.

7.4 Oiseaux

7.4.1 Résultats de prospection

Lors des inventaires, 72 espèces d'oiseaux ont été observées en période de reproduction sur la commune de Montierchaume. Parmi les espèces observées, 54 sont protégées au niveau national. Les autres espèces nicheuses observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

Quatre espèces sont également d'intérêt communautaire : l'Œdicnème criard, le Busard Saint-Martin, le Pic mar et la Pie-grièche écorcheur.

Le nombre d'espèces d'oiseaux en période de nidification observées en 2022 sur la commune de Montierchaume représente environ 42,9 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

27 espèces sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire. A l'exception de l'Hirondelle de rivage, toutes sont nicheuses (possible, probable ou certaine) au sein de la commune.

Tableau 9 : Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts. Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones de friches prairiales de la commune. En 2022, 14 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Martinet noir <i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	NT	LC	-	Espèce nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiment industriel, silo, cheminée, pont ou viaduc... Espèce pouvant nicher au niveau du village de Montierchaume. En 2022, 13 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Det. ss cond.	Espèce affectionnant les villages et autres hameaux qui ponctuent les grandes plaines agricoles.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							Espèce pouvant nicher au niveau des quelques fermes et maison isolée de la commune. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Œdicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les milieux secs avec un paysage présentant des zones de végétations rase et clairsemée, d'aspect steppique (bocage, culture, prairie ou pâture rase, friche, steppe, pelouse sèche, naturelle ou artificielle (aérodrome, terrain militaire, golf, carrière) ainsi que les grèves naturelles des cours d'eau à dynamique forte. Espèce pouvant nicher au niveau des secteurs à végétation rase ou dans les cultures à large inter-rangs. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés notamment à l'ouest du village de Montierchaume.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Oiseau assez éclectique fréquentant parcs urbains, jardins, vergers, haies, lisière des bosquets et des ripisylves. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (haies, jardins, lisières...). En 2022, 18 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières des forêts, les broussailles, les taillis, les grandes haies, les parcs et les jardins. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (haies, jardins, lisières). En 2022, 9 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	NT	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les landes et les clairières forestières mais se reportant souvent sur les milieux cultivés. Espèce pouvant nicher au niveau des cultures de céréales (blé, orge) présentes sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce en chasse a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	VU	NA	-	Espèce affectionnant la proximité des zones humides telles que les marais, les étendues inondées mais aussi les prairies ouvertes hautes, les friches et les lisières des terres agricoles. Espèce pouvant nicher au niveau des prairies humides de la commune notamment du secteur « Etang communal Fleuranderie » mais également au niveau des friches. En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce cavernicole nichant au sein des boisements âgés présentant de vieux arbres à cavités, des cavités naturelles par pourrissement du bois ou des loges creusées par les pics. On le retrouve également en milieu rupestre. Espèce pouvant nicher au niveau des boisements mûres de la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i>	-	-	NT	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les champs de blés, les prairies et cultures ouvertes de céréales (blé, avoine, orge, seigle, de luzerne, ou de pois, voire de lin ou de colza). Elle aime les sols frais, bien drainés, mais pas trop secs, et évite arbres, arbustes ou taillis trop serrés. Espèce pouvant nicher au niveau des cultures sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce rupestre nichant sous les surplombs rocheux des falaises mais également au niveau des bâtiments et autres constructions comme les ponts. Espèce nicheuse notamment au hameau de Nieul et possiblement au niveau des secteurs bâtis. En 2022, 16 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce des milieux forestiers attirés par les boisements avec la présence de vieux	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							arbres et d'arbres morts. Espèce pouvant nicher au niveau des bois à l'est de la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	<p>Espèce affectionnant les grands espaces herbacés, surtout naturels mais aussi exploités par l'homme, steppes herbeuses, landes, particulièrement militaires, côteaux herbeux, parties enherbées des plateaux, prairies extensives, grandes pâtures, parcelles de céréales et leurs marges incultes...</p> <p>Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des friches de la commune. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés.</p>	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	<p>Oiseau affectionnant les zones découvertes, cultivées ou non, avec haies, buissons, bocages ou lisières de bois.</p> <p>Espèce pouvant nicher dans des zones buissonnantes au sein des cultures de la commune. En 2022, 10 contacts de l'espèce ont été réalisés.</p>	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	<p>Espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères. L'habitat de l'espèce va des espaces les plus ouverts (openfield agricole) aux milieux semi-ouverts les plus divers (bocage, prés-bois, espaces urbanisés...).</p> <p>Espèce nichant notamment au niveau des pylônes haute tension traversant la commune, au niveau des lisières ou au niveau des arbres isolés. En 2022, 8 contacts de l'espèce ont été réalisés, principalement des individus en chasse.</p>	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	<p>Espèce affectionnant les bâtiments agricoles (granges, écuries, fermes,) et les maisons.</p> <p>Espèce pouvant nicher au niveau des fermes de la commune notamment. En</p>	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							2022, 19 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les milieux semi-ouverts présentant des buissons bas épineux, des perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, de zones herbeuses et de gros insectes. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau assez ubiquiste ; il occupe tous types de milieux ouverts parsemés de buissons et d'arbres. Espèce pouvant nicher sur la commune sur de nombreux secteurs. En 2022, 23 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	Art. 3	LC	NT	VU	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les forêts de feuillus ou mixtes dont les sous-bois sont faiblement représentés lui permettant ainsi de chasser et de chanter sous les frondaisons. Espèce pouvant nicher au niveau des gros boisements sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés dans les boisements sur la partie sud/sud-est de la commune.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	DZ	Espèce pionnière peuplant les grandes vallées de plaine et certaines façade littorales notamment au niveau des secteurs de falaises abruptes et meubles. Espèce observée en chasse au niveau du secteur « Etang communal Fleuranderie ». En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux, mais pas trop. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 10 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, dans lesquels il peut nidifier, et d'espaces dégagés riches en plantes herbacées où il peut se nourrir. Espèce pouvant nicher sur la commune notamment au niveau des zones d'habitations présentant des espaces verts. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 7 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses qu'elle trouve dans les stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrus des milieux transitoires ou dégradés... Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 8 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant généralement les milieux ouverts et bocagers situés à proximité des constructions humaines. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les milieux ouverts à semi-ouverts présentant un sol facilement accessible, nu ou faiblement enherbé, pour la recherche de nourriture et des cavités, arboricoles ou rupestres, pour la nidification. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Vanneau huppé	-	-	VU	NT	VU	DZ ss cond.	Espèce affectionnant en période de reproduction les	Fort	Prospections terrains 2022

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
<i>Vanellus vanellus</i>							prairies humides pâturées, les cultures céréalières de printemps et les bords de plan d'eau à végétation rase ou clairsemée. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.		(BIOTOPE)

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ ss cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

Tableau 10 : Répartition des espèces d'oiseaux par cortèges

Répartition des espèces d'oiseaux observées par cortèges				
Milieux boisés	Milieux semi-ouverts (arbustifs)	Milieux urbains	Milieux aquatiques	Milieux ouverts
35 espèces	10 espèces	12 espèces	7 espèces	8 espèces

7.4.3.1 Le cortège des milieux boisés

Les milieux boisés sont bien représentés sur les parties nord et sud/sud-est de la commune. C'est au sein de ce cortège que l'on retrouve la plus grande diversité spécifique avec 35 espèces. La plupart des espèces observées associées à ce type de milieu reste commune pour la région et ne subissent pas de menace particulière en France ou en Centre-Val de Loire.

7 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieux (Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Pigeon colombin, Pic mar, Faucon crécerelle, Pouillot siffleur, Tourterelle des bois).

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords des fossés et mares de la commune. Les espèces rencontrées sur ce type de milieu restent pour partie communes pour la région. On notera toutefois la présence au sein de ce cortège de 5 espèces patrimoniales : Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Fauvette des jardins.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains*

Les milieux anthropiques sont présents principalement au niveau du village de Montierchaume mais également en périphérie au niveau de hameaux « satellites ». Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Ce cortège regroupe un peu plus d'une dizaine d'espèces. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

7 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieux (Martinet noir, Chevêche d'Athéna, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Serin cini, Effraie des clochers, Huppe fasciée).

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent au niveau des cours d'eau, étangs, mares et autres bassins de la commune. Les espèces inféodées à ces milieux sont peu fréquentes et peu abondantes lors des inventaires réalisés. On notera que sur les 7 espèces privilégiant ce type de milieux, 1 seulement est nicheuse patrimoniale mais présente un enjeu fort de conservation : le Cisticole des joncs.

1 espèce supplémentaire a été observée en activité de chasse mais n'est pas considérée comme nicheuse sur la commune (Hirondelle de rivage).

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les milieux favorables au Cisticole des joncs présentent un enjeu fort de conservation.

7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts et notamment les espaces cultivés recouvrent une grande partie de la commune. Quelques friches prairiales sont également présentes. On notera que seules 8 espèces ont été contactées sur ces milieux. Néanmoins, l'ensemble de ces espèces sont identifiées comme patrimoniales et peuvent nicher sur la commune : Alouette des champs, Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Caille des blés, Bruant proyer, Vanneau huppé.

Par ailleurs, les zones de cultures servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple les hirondelles et le Martinet noir.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- 72 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune de Montierchaume en période de reproduction. Au niveau réglementaire, 54 sont protégées au niveau national et 4 sont d'intérêt communautaire (Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Pic mar et Pie-grièche écorcheur).
- 27 espèces sont considérées comme patrimoniales, dont 9 sont « vulnérables » sur les listes rouges nationale ou régionale (Pouillot siffleur, Vanneau huppé, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Cisticole des joncs, Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Serin cini, Tourterelle des bois).
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un enjeu moyen à fort de conservation sur la commune de Montierchaume.
- Grâce à la synthèse bibliographique complémentaire à cet inventaire donnant à un temps t sur certaines zones une image de la commune, 5 espèces patrimoniales présentes en période de reproduction dans la bibliographie se rajoutent : Busard cendré, Pic noir, Élanion blanc, Bruant des roseaux, Perdrix grise (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune de Montierchaume au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Le cortège d'espèces des milieux boisés et arbustifs représente un enjeu moyen à fort de conservation au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux urbains représente un enjeu de conservation globalement moyen au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux humides représente un enjeu de conservation fort par les habitats favorables au Cisticole des joncs.

Le cortège d'espèces des milieux ouverts représente un enjeu moyen de conservation au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

7.5 Mammifères (hors chiroptères)

7.5.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, huit espèces de mammifères terrestres ont été observées au sein de la commune : Chevreuil européen, Lérot, Lièvre d'Europe, Ragondin, Lapin de garenne, Surmulot, Sanglier, Renard roux. Aucune de ces espèces n'est protégée en France (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A)).

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune de Montierchaume représente environ 16,7 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Une espèce de mammifère terrestre recensé est patrimoniale.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 11 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	NT	LC	-	Espèce pouvant s'installer dans presque tous les milieux en densité parfois élevée. Elle fréquente notamment les milieux semi-ouverts : cultures ou plaines avec des haies, bocage, vigne, mais aussi la garrigue. Espèce présente au niveau des secteurs « Etang communal Fleuranderie » et « Mare communale centre est » : 15 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : NT : quasi-menacé.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : NT : quasi-menacé.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères, on distingue 3 types d'habitats :

- Les milieux forestiers / ripisylves ;
- Les milieux ouverts ;
- Les milieux humides.

7.5.3.1 *Les milieux forestiers / ripisylves*

Les boisements présents au niveau de la commune se concentrent principalement sur les parties nord et sud/sud-est de la commune. Ces formations sont plus ou moins denses avec la présence d'arbres matures. La strate arbustive présente dans ces différents milieux est par moment assez développée. Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieux. Le Renard roux, le Sanglier sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement).

Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied), de transit et aussi comme site de mise-bas.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux forestiers / ripisylves présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les friches/prairies et cultures sont présentes sur une grande partie de la commune. De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les friches/prairies sont fréquentées par le Lapin de Garenne, le Renard roux, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen vient s'y alimenter de nuit.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.3.3 *Les milieux humides*

Une seule espèce inféodée aux milieux humides a été observée sur la commune. Il s'agit du Ragondin, espèce introduite et invasive en France.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux humides présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères

- 8 espèces sont recensées sur la commune ; aucune n'est protégée en France. On notera en revanche la présence parmi ces espèces d'une espèce considérée comme patrimoniale : le Lapin de Garenne.
- 2 espèces patrimoniales et/ou protégées présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes sur la commune au cours des passages réalisés : Écureuil roux et Hérisson d'Europe (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune de Montierchaume au regard des habitats présents sur cette dernière et des

connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

- Le groupe des mammifères représente un enjeu de conservation faible au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est faible pour les mammifères.

7.6 Chiroptères

7.6.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées en période estivale, 9 espèces et 4 groupes d'espèces de chauves-souris ont été contactées au sein de la commune.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune de Montierchaume est moyenne, avec au moins 40 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France et 6 présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial et/ou leur activité sur la commune.

Tableau 12 : Espèces de chiroptères remarquables observées

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	EU	OP	LC	VU	NT	DZ			
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	VU	LC	NT	DZ	Espèce typiquement forestière et bocagère. 1 individu en gîte entre les poutres d'un bâtiment à Nieul. Contactée en 2022 dans le Bois communal est.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste qui chasse dans différents types de milieux. Contactée avec certitude en 2022 au niveau de la Mare centre ouest, du Bois communal est et de la zone industrielle ouest. Groupe d'espèce contacté sur 3 points d'écoute (Prairies communales bord ruisseau Prairie communale Nord et Mare communale centre est).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	LC	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Colonie occupant les fentes des poutres d'un bâtiment au Méez. Le groupe d'espèces est contacté dans le Bois communal est.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce forestière affectionnant les zones humides. Contacté avec certitude dans le Bois communal est (à l'instar du groupe d'espèces).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LR	FR	N	LR			
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce arboricole typique plutôt forestière qui chasse en altitude. Contactée avec certitude dans le Bois communal est. Groupe d'espèce contacté sur 3 points d'écoute (Prairies communales bord ruisseau, Prairie communale Nord et Mare communale centre est).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	LC	VU	NT	DZ	Espèce arboricole typique assez ubiquiste qui chasse en altitude. Contactée dans toute la partie sud-ouest de la commune (Prairies communales bord ruisseau et Etang communal Fleuranderie). Groupe d'espèce contacté sur 3 points d'écoute (Prairies communales bord ruisseau, Prairie communale Nord et Mare communale centre est).	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée dans toute la partie sud de la commune (Bois communal est, Prairies communales bord ruisseau et zone industrielle ouest. Le groupe d'espèces est contacté sur 4 points d'écoute (Prairies communales bord ruisseau, Prairie communale Nord, Bois communal est et Mare communale centre est).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce migratrice plutôt forestière. Contactée avec certitude au Pont d'Amour, au nord. Le groupe d'espèces est contacté sur 4 points d'écoute (Prairies communales bord ruisseau, Prairie communale Nord, Bois communal est et Mare communale centre est).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée sur tous les points d'écoute. Colonie de reproduction dans la gare du bois est et au moins 50 Pipistrelles indéterminées dans une grange des Villerais, au nord.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	DD	DZ	Espèce plutôt forestière. Le groupe d'espèces est contacté au niveau de 2 boisements (Prairie communale Nord et Bois communal est).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt ubiquiste. Le groupe d'espèces est contacté au niveau de 2 boisements (Prairie communale Nord et Bois communal est).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)



Emplacement de la colonie de Pipistrelles indéterminées (« Les Villerais »).



Emplacement de la colonie de Grand murin (« Le Méez »).

7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 13 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique Cavernicole
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Cavernicole
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Ubiquiste	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole
Pipistrelle Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique Cavernicole
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Cavernicole / Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole

La Noctule commune est une espèce plutôt ubiquiste mais essentiellement arboricole. Elle est classée vulnérable à l'échelle locale et son comportement de vol en altitude la rend très sensible aux éoliennes.

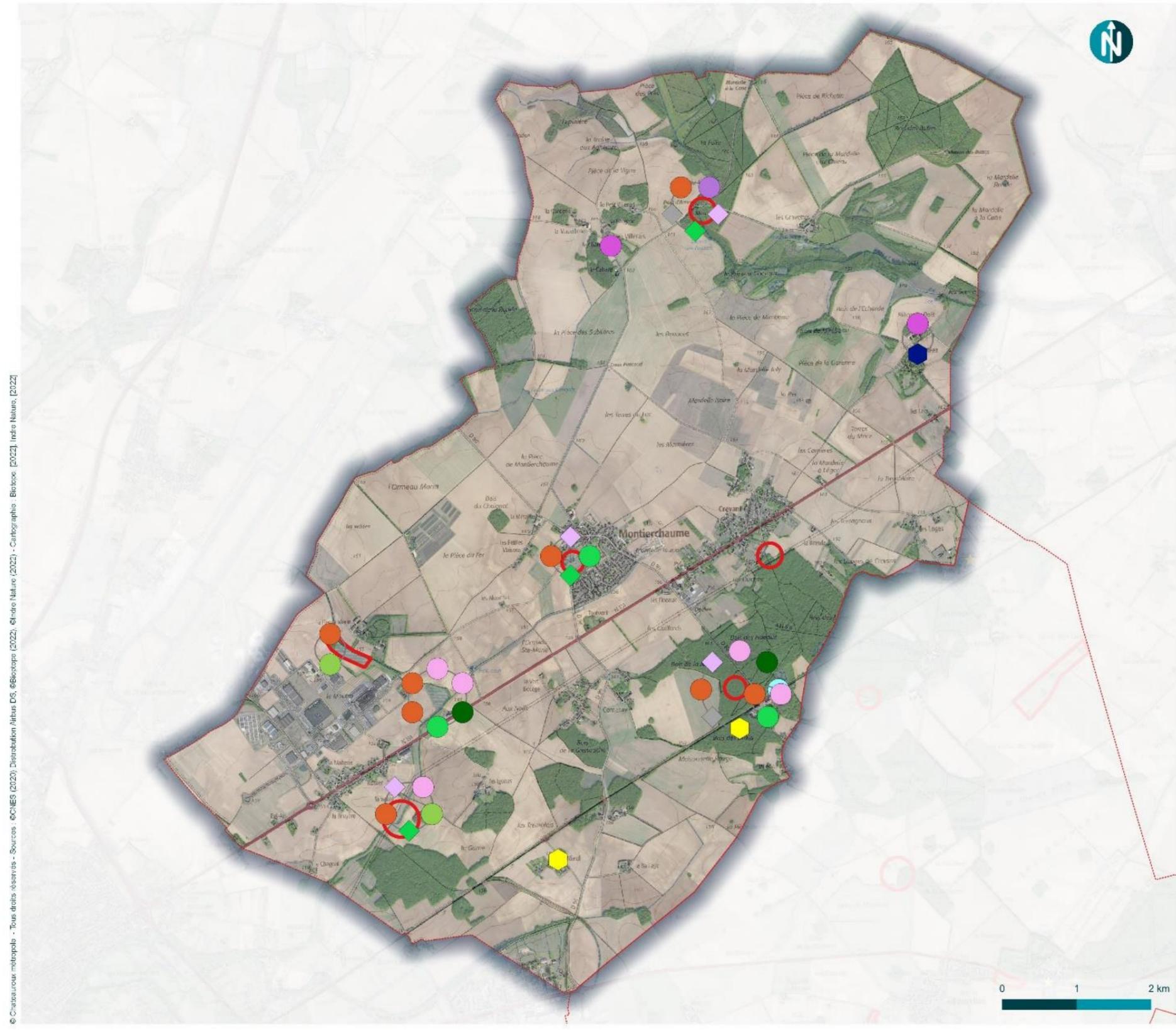
Les espèces du cortège bocager et forestier intègre les espèces les plus exigeantes mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement,

des espèces comme le Grand murin gîtent souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : grange, mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés alentours. Pour les espèces, et notamment les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 9 espèces et 4 groupes d'espèces recensés sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- Les bâtiments de la commune abritent au moins 4 gîtes pour les taxons suivants : Barbastelle d'Europe, Grand murin, Pipistrelle commune et Pipistrelle indéterminée.
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.



© Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHIES (2020); Distribution Airbus DS, ©Biotopie (2022), ©Indre Nature (2022) - Cartographie : Biotopie (2022), Indre Nature, (2022)



Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Taxons contactés en 2022

- Barbastelle d'Europe
- Sérotine commune
- Murin de Natterer
- Noctule de Leisler
- Noctule commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle de Nathusius
- Pipistrelle commune
- ◆ Groupe Sérotine commune / Noctules
- ◆ Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius
- ◆ Groupe Oreillard roux / gris
- ◆ Murins indéterminés
- ◆ Grand murin
- Pipistrelles indéterminées



Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.

8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels, support des trames écologiques, ont été prospectés dans le cadre de cette étude. Ils sont présents sous forme de mosaïques et dans un état bon à dégradé. Les espaces de bonne qualité sont très dispersés et les connexions entre eux sont aléatoires. Ils correspondent majoritairement à des végétations humides ou amphibies, se localisant bien souvent au niveau de mares isolées. Les grands secteurs de cultures, et la zone urbanisée, constituent des obstacles majeurs.

Les éléments des trames vertes et bleues sont présents sous forme de mosaïques (boisements, prairies, mares...) ou de linéaires (cours d'eau, ripisylve...) au sein d'une matrice agricole dominée par les grandes cultures. Leur état est gradué de « bon » à « dégradé ».

Les espaces de bonne qualité sont très dispersés et les connexions entre eux sont parfois ténues. Ils correspondent majoritairement à des végétations humides ou amphibies ainsi qu'à des milieux boisés se localisant au niveau des cours d'eau (corridor linéaire) ou au niveau d'étangs ou zones humides isolées (éléments relais ou « pas japonais »).

Les secteurs de grandes cultures et la zone urbanisée constituent des obstacles majeurs.

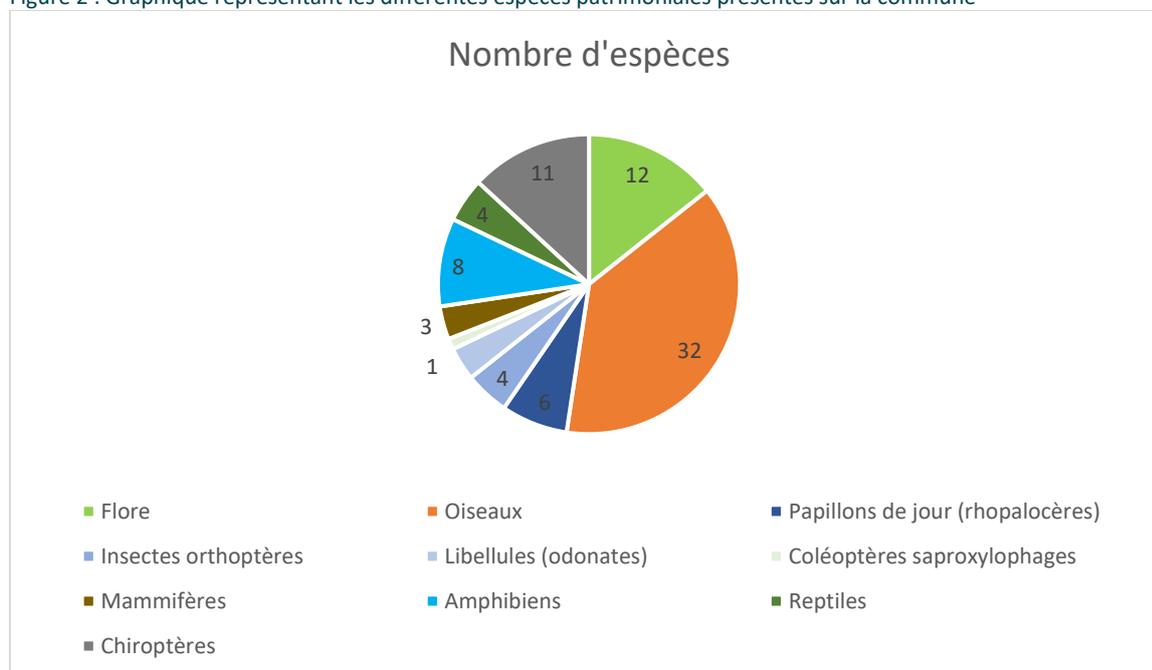
9 Synthèse des enjeux écologiques

La commune de Montierchaume, située en Champagne berrichonne, est marquée par une dominance des milieux cultivés. Les boisements sont de faible superficie et sont présents au nord, à l'est et au sud de la commune. La commune est traversée du nord par la Vignole (bassin versant de la Thèols) et au sud par des ruisseaux affluents de l'Indre. Le tissu urbain est éclaté sur l'ensemble de la commune.

La commune n'est concernée par aucun zonage de biodiversité.

En tout, ce sont 84 espèces patrimoniales qui sont jugées comme présentes sur la commune au regard des inventaires réalisés et de la bibliographie. Le tableau ci-après regroupe le nombre d'espèces patrimoniales observées par groupe taxonomique.

Figure 2 : Graphique représentant les différentes espèces patrimoniales présentes sur la commune

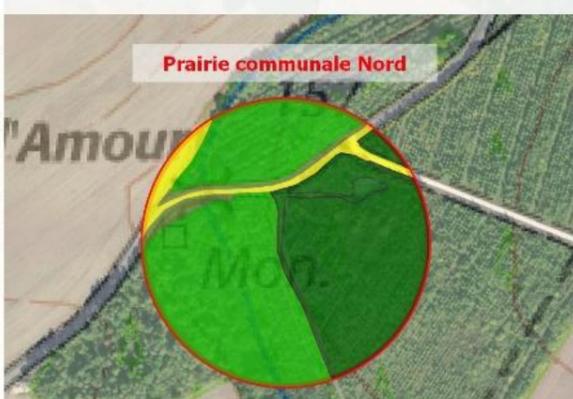
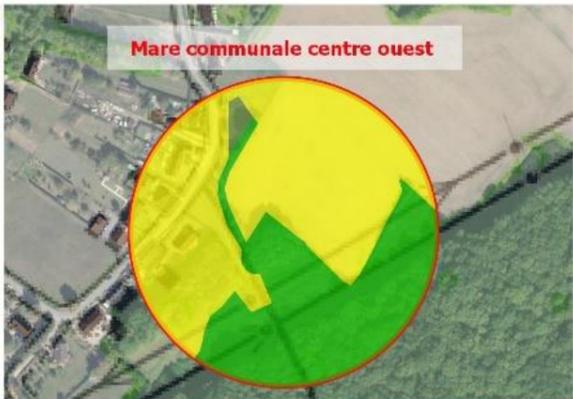


Parmi ces espèces, 64 ont été observées par Biotope et / ou par le réseau participatif et 20 ont été tirées de la bibliographie et ont été jugées présentes sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations de terrain.

Des enjeux très forts sont associés aux végétations herbacées humides, amphibies et aquatiques. Les milieux humides et aquatiques, qu'ils soient associés à des cours d'eau, à des marais ou des surfaces en eau stagnantes (mares et étangs) sont favorables à la présence d'espèces végétales patrimoniales comme la Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*) mais aussi d'insectes patrimoniaux comme le Leste sauvage (*Lestes barbarus*), le Leste verdoyant (*Lestes virens*) ou le Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*), d'amphibiens comme le Triton crêté (*Triturus cristatus*), d'oiseaux (Cisticole des joncs) et des chiroptères.

On distingue notamment au nord (lieu-dit « les Gravettes ») une zone de marais assez préservée associée au ruisseau de la Vignole très intéressante accueillant 5 autres habitats patrimoniaux d'intérêt communautaire avec des enjeux moyen à très fort.

C'est dans le même secteur qu'on retrouve un ensemble de végétations calcicoles sèches d'enjeu avec notamment 7 espèces patrimoniales recensées sur le site « Prairie communale Nord » : Cardoncelle mou (*Carthamus mitissimus*), Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), Orchis bourdon (*Ophrys fuciflora*), Orchis singe (*Orchis simia*), Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), Euphorbe à tête jaune d'or (*Euphorbia flavicoma*), et Inule à feuille de saule (*Inula salicina*). Ces habitats sont également favorables à certaines espèces patrimoniales d'insectes et de reptiles notamment.



©Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : IGN (2023); Dircatoutan A. / b. / s. / D. S. / @BioScope (2022), etc. - Cartographie : Biotopie, 2022



Cartographie des enjeux écologiques

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

- Légende**
- Délimitation communale
 - Secteurs étudiés
- Enjeu**
- Très fort
 - Fort
 - Moyen
 - Faible
 - Nul



Carte 8 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune

10 Préconisations de gestion et perspectives

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 03/07/2023 en présence de Philippe GUERINEAU (maire), Patrick DAVID (adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme), Alexandra MINEAU (Châteauroux Métropole), Antonin DHELLEMME (Biotope) et Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune) mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient mis en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. A terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Ce chapitre met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Mettre en place une gestion différenciée sur le parc au centre du village, avec des zones très fréquentées ou utilisées pour les événements et entretenues régulièrement et des zones moins fréquentées plus sauvages, se référer à la fiche C « Gestion différenciée ».

10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

La commune de Montierchaume est sensible à la démarche de l'ABC. Elle dispose de 5 agents en charge des espaces verts et manifeste un besoin d'accompagnement vers la prise en compte de la biodiversité et la gestion différenciée avec par exemple une carte de gestion et un tableau de bord des actions à faire, quand et comment.

10.1.1 Gestion différenciée

La mise en place d'une gestion différenciée est proposée sur le vaste plateau accueillant les espaces sportifs et la plaine de jeux, au centre du village (cf. fiche C). En l'état actuel, la totalité de l'espace est géré de manière intensive par une tonte rase régulière or on constate sur le terrain que de vastes secteurs ne sont pas ou peu fréquentés (champ de bosse abandonné, abords de la mare...) et que des zones plus sauvages - fauchées 1 ou 2 fois par an (avec mise en place de panneaux explicatifs) – pourraient facilement être mises en place.

Une micro-forêt « nourricière » pourrait aussi être proposée avec des arbres et arbustes à fruits et baies. La proximité immédiate de l'école pourrait être l'opportunité d'une démarche pédagogique, associé à la mise en place de composteurs et la relance du potager.

La commune pratique déjà une extinction de l'éclairage depuis 7 ou 8 ans (à partir de 23h) et remplace les ampoules classiques par des LED. La gestion différenciée peut également s'appliquer à l'éclairage et on peut envisager une extinction plus précoce dans les hameaux.

10.1.2 Milieux aquatiques et humides

Le Triton crêté occupe au moins 2 mares de la commune. La mare « centre est », curée en 2021, est sujette à l'introduction volontaire de nénuphars et de poissons. Ces derniers sont des prédateurs des amphibiens et menacent cette espèce patrimoniale. Une opération d'éradication des poissons se verra y être menée en urgence accompagnée d'une sensibilisation de la population.

10.1.3 Documents d'urbanisme

La commune gère près de 50km de chemins inscrits au PDIPR et mène une étude avec la SAFER pour restaurer les chemins disparus au sein des parcelles agricoles. Elle souhaiterait compléter ces sentiers par la plantation de haies lorsque la largeur le permet mais souligne la difficulté d'obtenir des aides financières pour ces travaux.

Indre Nature a signalé la présence d'une importante station d'orchidées le long de la route de La Champenoise (« Pont d'Amour ») et a obtenu un arrêt de la fauche en période de floraison. Cette démarche est à étendre à tous les bords de route d'intérêt floristique. De manière générale, on entretiendra de manière intensive que la bande de sécurité alors que les accotements seront fauchés 1 à 2 fois par an, hors période sensible.

A ce jour, toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage ne sont pas retenus au titre des « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi. Une des préconisations serait que la commune puisse faire le nécessaire pour les cartographier et les préserver en attendant la mise à jour du document (cf. fiche I_1).

Une veille et une recherche d'éventuels pièges à faune (avaloirs, poteaux creux...) sera menée et des corrections seront apportées.

10.1.4 Milieux cultivés et bords de champs

Pour préserver ces milieux et favoriser la biodiversité dans les secteurs de grandes cultures, on peut notamment envisager la mise en œuvre du programme Agrifaune (convention entre Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, Fédération Nationale des Chasseurs, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et Office Français de la Biodiversité).

L'ensemble des haies, des boisements, des mares, des étangs, des chemins, des bords de champs et des espaces verts doivent être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

Au-delà de préserver l'existant, une stratégie de reconquête et de restauration est nécessaire avec par exemple une démarche de restauration du maillage bocager et un accompagnement du renouvellement des haies existantes afin d'anticiper de leur vieillissement.

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUI et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUI.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'actions.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois, à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, voici plusieurs points qui peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes d'axes pédagogiques, de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel ;
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes ;
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, tels que les portes ouvertes des serres municipales. En effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir réunir parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement ;
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux biodiversité de revues municipales et d'agglomération... ;

- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "J'accueille la biodiversité dans ma commune" ;
- Identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département ;
- Créer dans chaque commune une « Aire Terrestre Educative ». Ce dispositif de l'OFB inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.
- ...

Pour la commune de Montierchaume, il est prioritaire de sensibiliser et former les agents en charge de la gestion des espaces.

11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 14 : Tableau de préconisations de gestion.

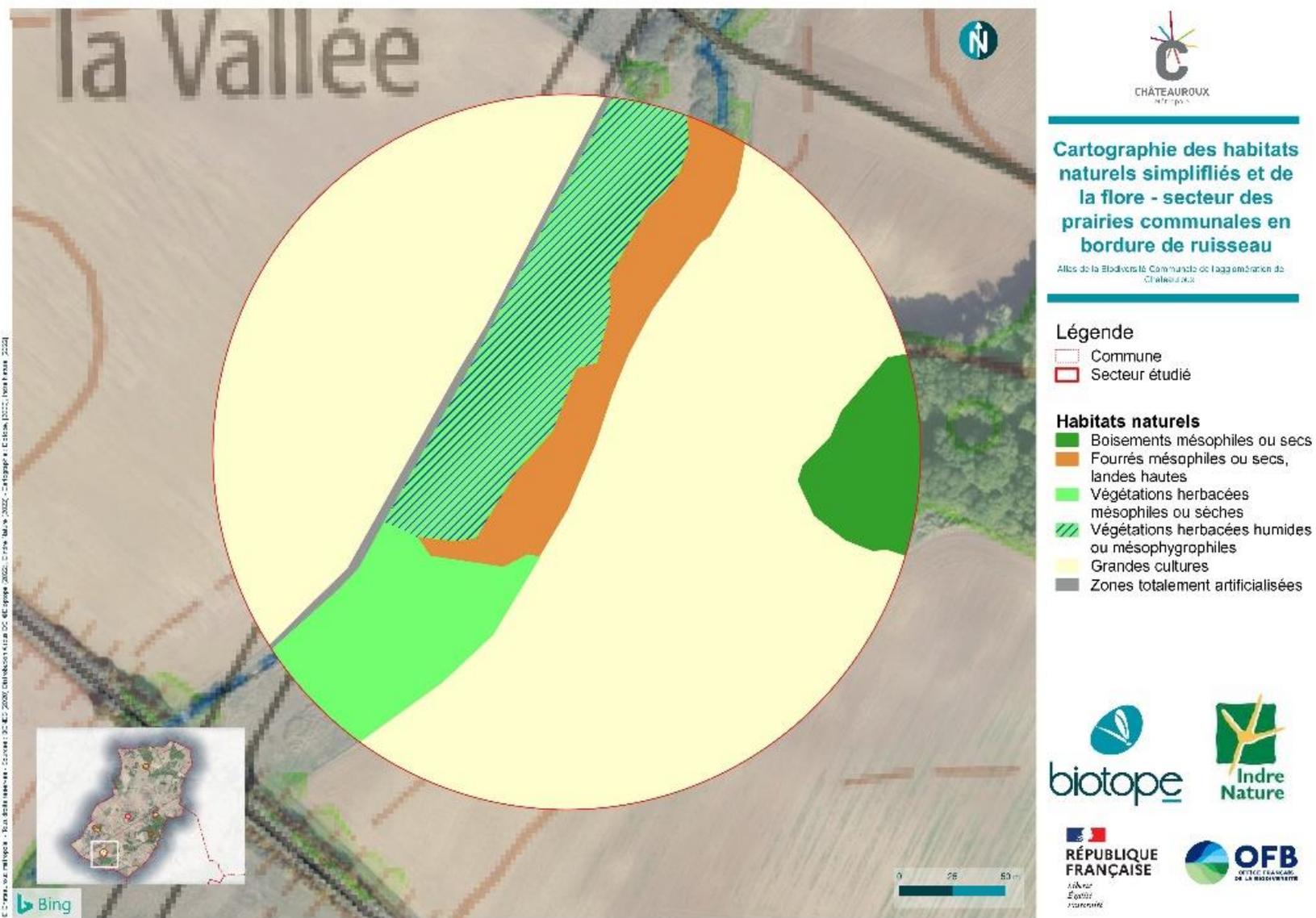
Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

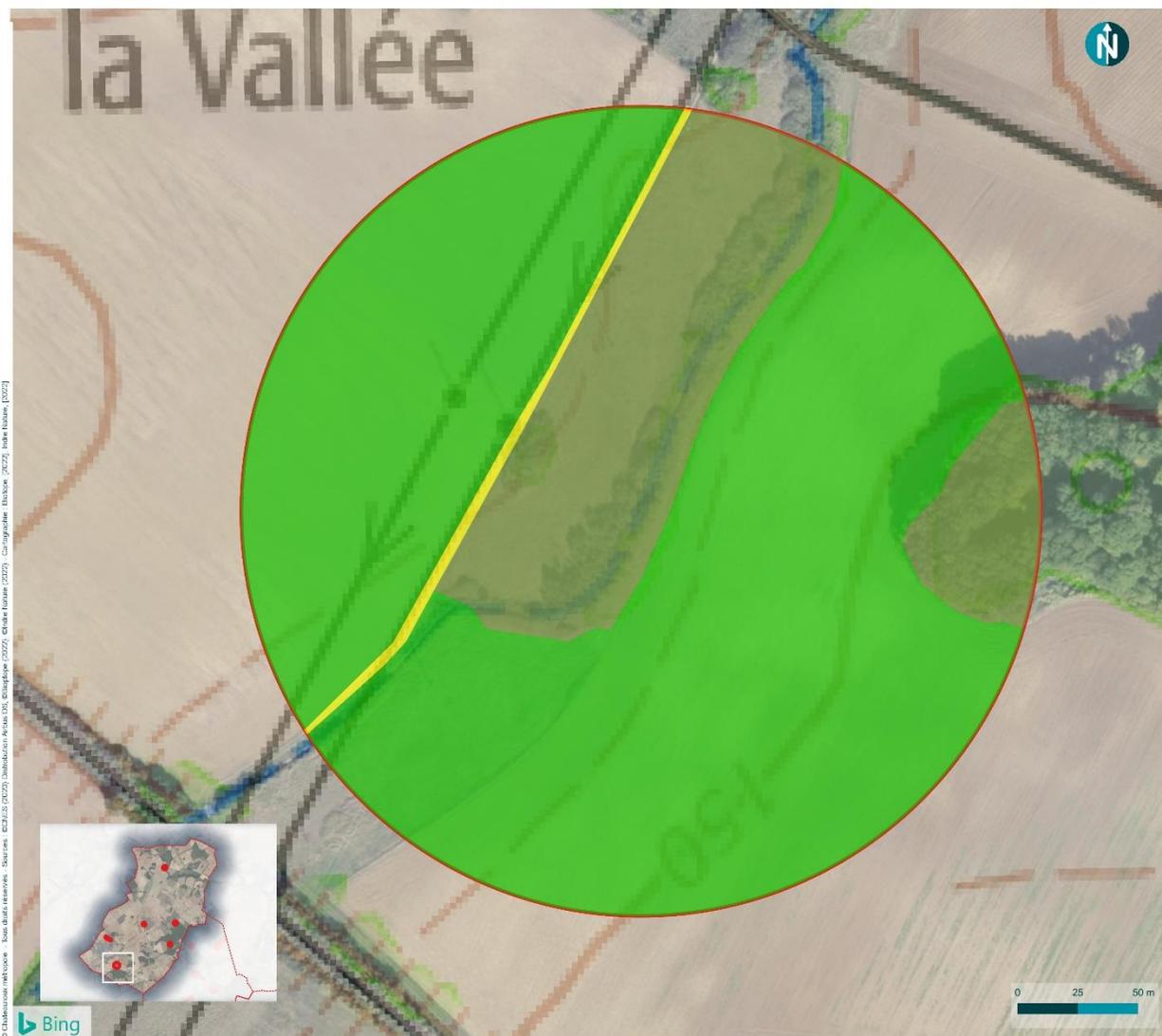
12.1.1 Prairies communales bord ruisseau

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Prairies communales bord ruisseau
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	8,6 ha
Usages	Agriculture, chasse, promenade
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	<p><i>Fourré et prairie mésophile</i></p> <p><i>Boisement</i></p>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Végétations herbacées mésophiles ou sèches (habitat d'intérêt communautaire : Prairie mésophile de fauche) Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : 1 espèce patrimoniale d'Orthoptères observée : Méconème fragile Amphibiens : 1 espèce patrimoniale recensée : Grenouille commune Reptiles : 1 espèce patrimoniale recensée : Lézard des murailles Oiseaux : 8 espèces observées posées en période de reproduction et 2 espèces observées en vol sur cette même période : Linotte mélodieuse, Bruant jaune, Cisticole des joncs, Tourterelle des bois, Alouette des champs, Bruant proyer, Faucon crécerelle, Hirondelle rustique et Pouillot siffleur.

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Prairies communales bord ruisseau
	<p>Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p>Chiroptères : 3 espèces et 2 groupes d'espèces recensés : Noctule commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, groupe Sérotine commune / Noctules et groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius.</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
Menaces	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
Commentaires sur les enjeux	<p>Les enjeux les plus forts sont concentrés sur les milieux boisés et végétations humides.</p> <p>Les végétations herbacées humides et mésophiles constituent un habitat d'intérêt communautaire (Prairies de fauche de basse altitude, code 6510). Elles représentent de ce fait un enjeu de conservation jugé moyen pour les végétations mésophiles, et fort pour les végétations humides qui habitent la Grenouille commune ou le Cisticole des joncs.</p> <p>Les boisements possèdent un enjeu fort de la conservation du fait de la présence du Pouillot siffleur, espèce d'oiseau à enjeu fort, alors que les lisières sèches bien exposées sont favorables au Méconème fragile ou au Lézard des murailles.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Maintenir les habitats prairiaux (broyage avec export hors période sensible puis fauche annuelle 1 fauche/an, première quinzaine de juillet) – cf. mesure G ;</p> <p>Restaurer le ruisseau actuellement canalisé par des digues en béton – cf. mesure F.</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>CHÂTEAUROUX Métropole</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Indre Nature</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>biotope</p> </div> </div>	



Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Prairies communales bord ruisseau »



Synthèse des enjeux - secteur des prairies communales en bordure de ruisseau

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

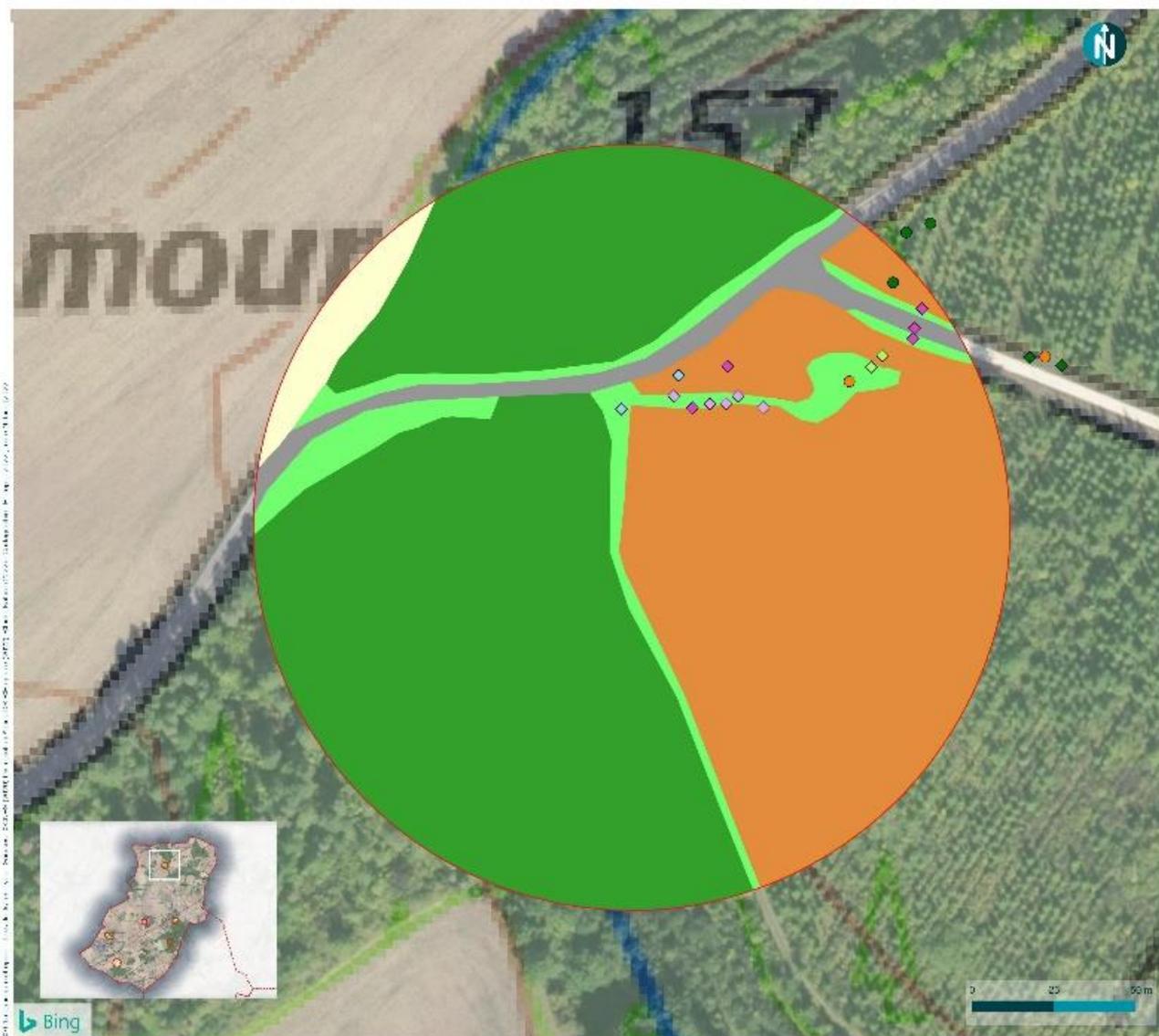


Carte 10 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairies communales bord ruisseau »

12.1.2 Prairie communale Nord

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Prairie communale Nord
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	4,2 ha
Usages	Exploitation du bois, apiculture, chasse
Propriétaire	Privés / Public
Gestionnaire	Privés / Public
	
	<i>Pelouse calcicole sèche</i>
	<i>Fourré et plantation de résineux sur sols calcaires</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Végétations herbacées mésophiles ou sèches (habitat d'intérêt communautaire : Pelouse calcicole sèche) Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	7 espèces patrimoniales : Cardoncelle mou (<i>Carthamus mitissimus</i>), Orchis pyramidal (<i>Anacamptis pyramidalis</i>), Orchis bourdon (<i>Ophrys fuciflora</i>), Orchis singe (<i>Orchis simia</i>), Ophrys mouche (<i>Ophrys insectifera</i>), Euphorbe à tête jaune d'or (<i>Euphorbia flavicoma</i>), et Inule à feuille de saule (<i>Inula salicina</i>).
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : 2 espèces patrimoniales de Lépidoptères observées : Hespérie du Chiendent et Thécla du Bouleau Amphibiens : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur Reptiles : 3 espèces patrimoniales recensées : Lézard des murailles, Lézard vert occidental et Couleuvre verte et jaune Oiseaux : 2 espèces observées posées en période de reproduction et 1 espèce observée en vol durant cette même période : Tourterelle des bois, Fauvette des jardins et Hirondelle de fenêtre Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Prairie communale Nord
	<p>observée sur ce secteur</p> <p>Chiroptères : 2 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensés : Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius et Oreillards indéterminés.</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
Menaces	Site menacé par l'enrésinement.
Commentaires sur les enjeux	<p>Ce site constitue un réservoir de biodiversité important pour les milieux calcicoles secs et les espèces associées.</p> <p>Les « pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur sols calcaires » sont d'intérêt communautaire et abritent une importante diversité floristique avec 7 espèces de flore patrimoniale.</p> <p>Le secteur a été intensément planté en résineux et la végétation calcicole typique s'exprime uniquement dans les espaces marginaux : bords de routes, chemins et clairières.</p> <p>Seule la parcelle accueillant la stèle commémorant la rencontre de Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion est publique.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Maintenir les milieux ouverts calcicoles secs à l'aide de mesures de gestion et d'un calendrier d'intervention adapté, notamment les chemins et bords de route – cf mesure K</p> <p>Envisager une gestion extensive autour de la stèle (parcelle communale) – cf mesure G</p> <p>Eviter l'enrésinement voire réaliser des éclaircissements de la plantation pour ménager des plus vastes espaces ouverts de pelouses sinon attendre la prochaine phase d'exploitation.</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>CHÂTEAUROUX Métropole</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Indre Nature</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>biotope</p> </div> </div>	



Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de la prairie communale Nord

Allice et Bénédicte Communauté d'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Flore patrimoniale

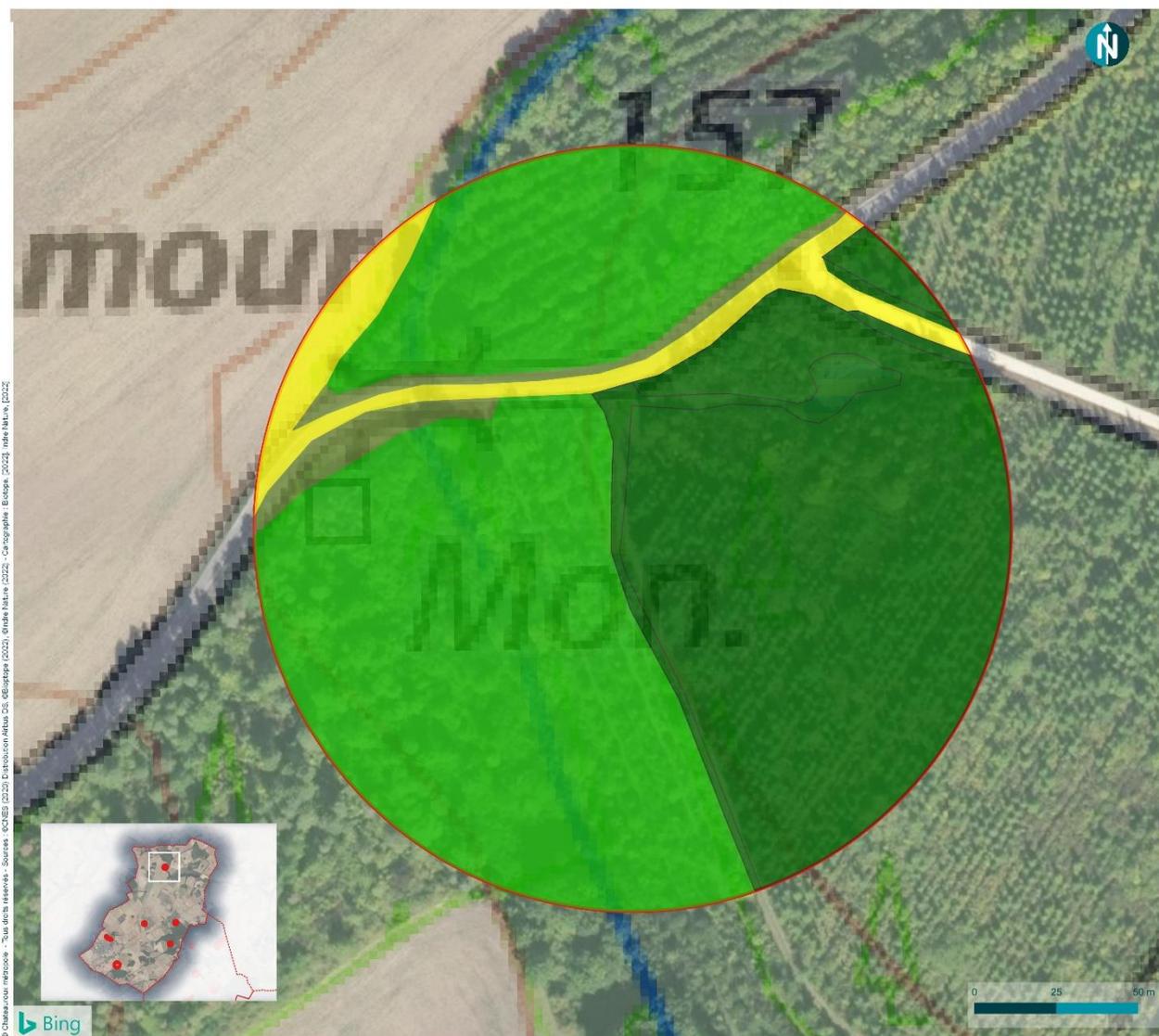
- Cardoncelle mou
- Euphorbe à tête jaune-d'or
- Inule à feuilles de saule
- Ophrys bourdon
- Ophrys mouche
- Orchis pyramidal
- Orchis singe

Habitats naturels

- Boisements mésophiles ou secs
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Grandes cultures
- Zones totalement artificialisées



Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairie communale Nord »



Synthèse des enjeux - secteur de la prairie communale Nord

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Très fort
- Fort
- Moyen
- Faible



Carte 12 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale Nord »

12.1.3 Bois communal est

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Bois communal est
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Promenade, parcours sportif
Propriétaire	Public
Gestionnaire	Public (ONF)
	
<i>Boisement</i> <i>Boisement</i>	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	<p>Insectes : 1 espèce patrimoniale d'Orthoptère a été recensée : Méconème fragile</p> <p>Amphibiens : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p>Reptiles : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p>Oiseaux : 1 espèce observée en période de reproduction : Pic mar</p> <p>Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p>Chiroptères : 5 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensées : Barbastelle d'Europe, Murin de Natterer, Noctule de Leisler, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés et Oreillard indéterminés.</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
Menaces	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site

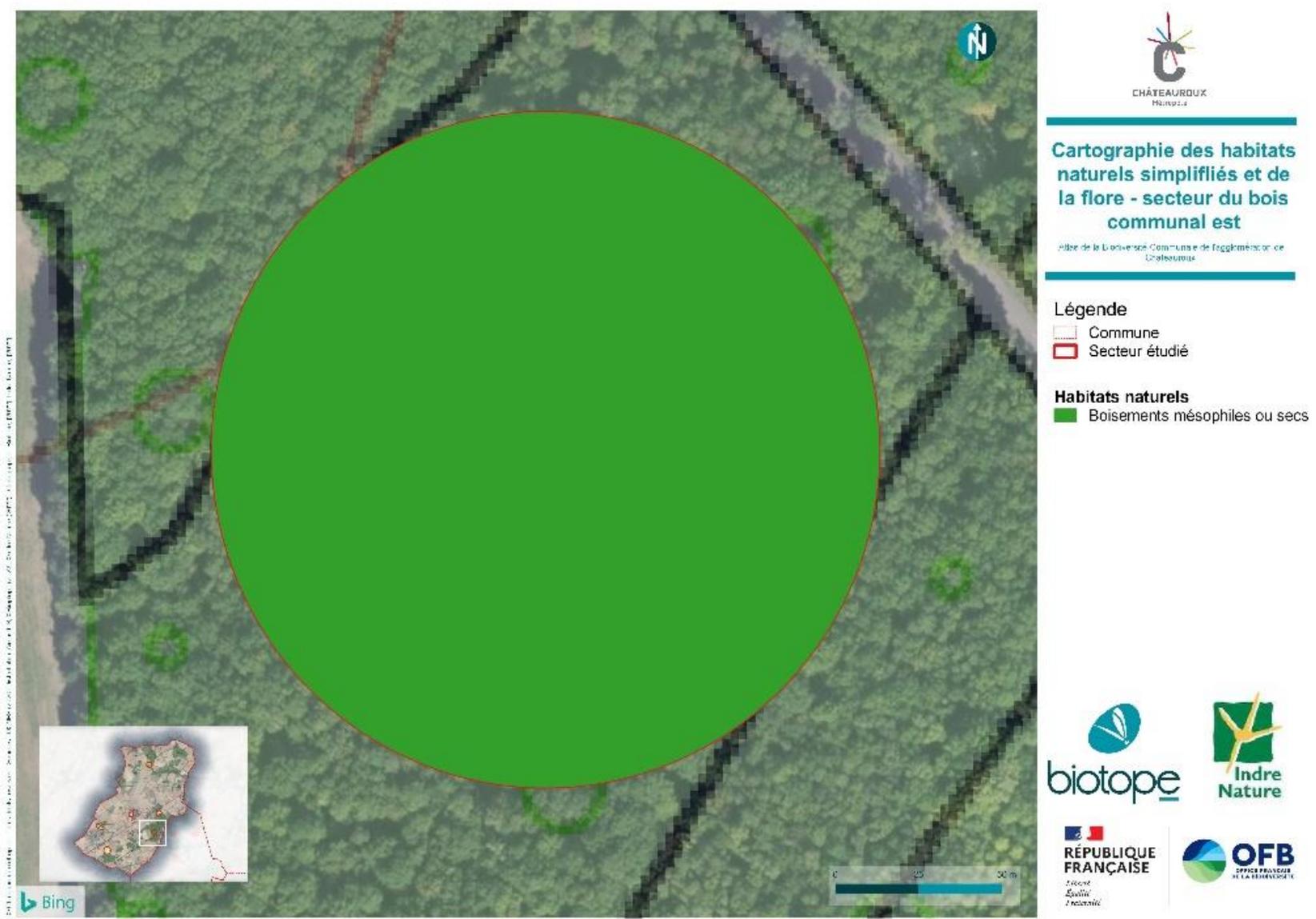
Fiche de synthèse des résultats des inventaires

Commentaires sur les enjeux	<p>Le boisement possède des enjeux floristiques globalement faibles, toutefois ses potentialités d'accueil en termes de faune, notamment pour les chiroptères, lui confère un enjeu évalué à moyen.</p> <p>On note une observation à proximité du site du Pouillot siffleur, espèces d'oiseaux possédant un enjeu fort de conservation.</p>
------------------------------------	---

Points de vigilance en lien avec la gestion

La gestion actuelle de l'ONF est menée afin de concilier sylviculture et biodiversité. Toutefois la commune peut appuyer auprès du gestionnaire pour la création d'îlots de senescence et/ou de clairières permettant de diversifier les milieux et les espèces – cf. mesure J.





Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bois communal est »



Synthèse des enjeux - secteur du bois communal est

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

-  Commune
-  Secteur étudié

Enjeu

-  Moyen



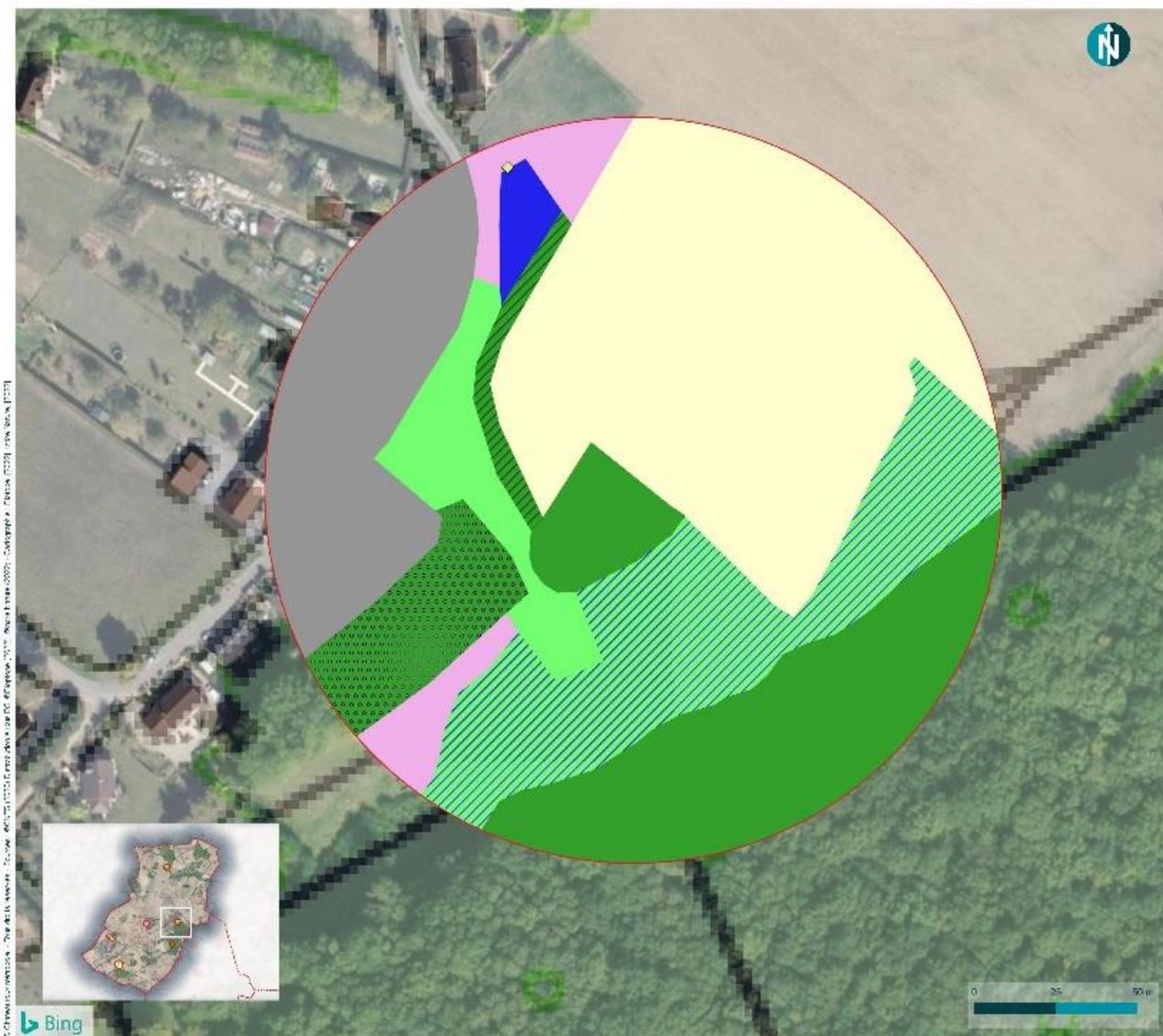
Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois communal est »

12.1.4 Mare communale centre ouest

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Mare communale centre ouest
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	4 ha
Usages	Détente, pêche / ligne électrique haute tension
Propriétaire	Public / Privés
Gestionnaire	Public / Privés
	
<i>Mare</i>	<i>Mare</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Boisements mésophiles ou secs anthropisés Haies Végétations herbacées mésophiles ou sèches (habitat d'intérêt communautaire : Prairie mésophile de fauche) Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Milieu aquatique Grandes cultures Milieux fortement anthropiques ou cultivés Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	1 espèce patrimoniale : Laïche tomenteuse (<i>Carex tomentosa</i>)
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coléoptère : 1 espèce patrimoniale : Lucane cerf-volant ▪ Libellules : 1 espèce patrimoniale : Leste sauvage ▪ Orthoptères : 1 espèce patrimoniale : Méconème fragile ▪ Aucune espèce de Lépidoptère patrimoniale n'a été observée. Amphibiens : Grenouille verte et Triton crêté (2023) Reptiles : Lézard des murailles et Couleuvre helvétique (2023) Oiseaux : 3 espèces observées posées en période de reproduction Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Mare communale centre ouest
	sur ce secteur. Chiroptères : <i>pas d'inventaire</i>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site mais des Nénuphars ornementaux ont été introduits ainsi que des poissons.
Menaces	Mare : introduction d'espèces (poissons, nénuphars ornementaux), gestion intensive des abords, assèchement, eutrophisation et pollution de l'eau Emprise de la ligne haute tension : gestion brutale de la végétation par broyage en période sensible pour la faune
Commentaires sur les enjeux	La mare localisée constitue un enjeu contextualisé fort, du fait qu'elle présente les plus grandes potentialités d'accueil du site en termes de faune et de flore. On y trouve notamment 1 espèce d'odonate à enjeu moyen : le Leste sauvage, 2 espèces d'amphibiens patrimoniaux toutefois communs : le Triton crêté et la Grenouille commune ainsi qu'une espèce végétale patrimoniale sur ses berges, la Laiche tomenteuse. 2 espèces d'oiseaux à enjeu moyen ont été observées au sein du site d'étude : l'Hirondelle rustique, en chasse au-dessus de la mare, et la Fauvette des jardins, au sein des végétations herbacées humides dans la partie sud du site. Le Lézard des murailles utilise les lisières du boisement sud alors que la Couleuvre helvétique chasse les poissons et amphibiens dans la mare.
Points de vigilance en lien avec la gestion	
Eradication urgente des espèces introduites (poissons et nénuphars) avec communication auprès des riverains (pose d'un panneau, message dans les boîtes aux lettres, réunion, surveillance) – cf. mesure E ; Gestion différenciée : gestion extensive des zones non fréquentées – cf. mesure C ; Plantation d'une haie au nord pour marquer la séparation avec le champ cultivé - cf. mesure A ; Envisager une gestion au long court de l'emprise sous la ligne haute tension par fauche annuelle ou pâturage pour éviter les interventions brutales en période sensible – cf. mesure G.	

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Mare communale centre ouest
 <p><i>Emprise de la ligne haute tension fin juin 2022</i></p>	 <p><i>Emprise de la ligne haute tension en août 2022</i></p>
	 




CHÂTEAURoux
 Métropole

Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de la mare communale centre ouest

Mis de la Biodiversité Communale en collaboration de Châteauroux

Légende

-  Commune
-  Secteur étudié

Flore patrimoniale

-  Laîche tomenteuse

Habitats naturels

-  Boisements mésophiles ou secs
-  Boisements mésophiles ou secs anthropisés
-  Haies
-  Végétations herbacées mésophiles ou sèches
-  Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
-  Milieu aquatique
-  Grandes cultures
-  Milieux fortement anthropiques ou cultivés
-  Zones totalement artificialisées







Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Mare communale centre ouest »



© Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : IGN (2020) Distribution Vieux DS, @Bleptex (2022), @meis Nature (2022) - Cartographie : Biotopie (2022), Indre Nature (2022)



**Synthèse des enjeux -
secteur de la mare
communale centre ouest**
Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

- Légende**
- Commune
 - Secteur étudié
- Enjeu**
- Fort
 - Moyen
 - Faible

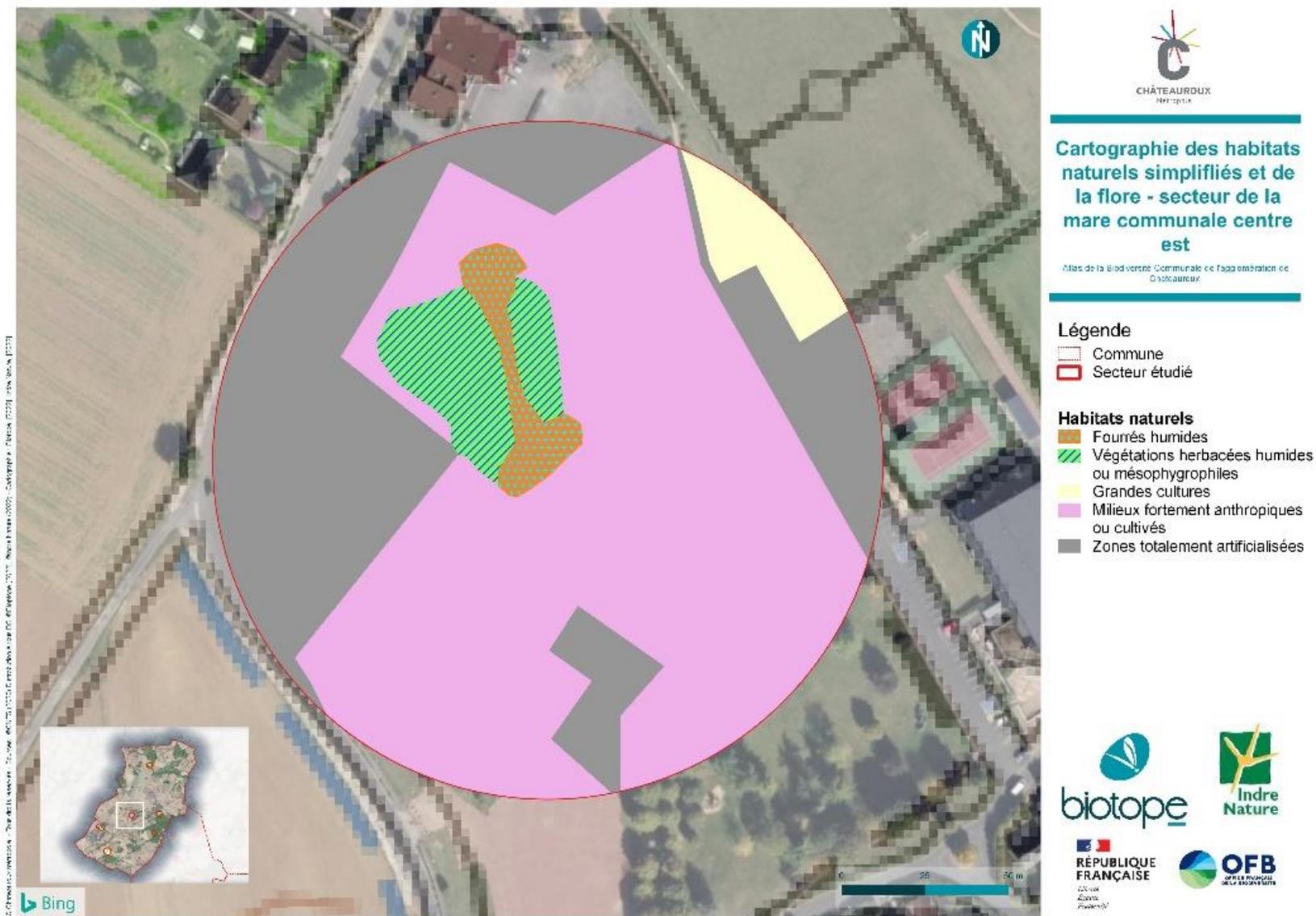


Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mare communale centre ouest »

12.1.5 Mare communale centre est

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Mare communale centre est
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Détente, loisirs, événements
Propriétaire	Public
Gestionnaire	Public
	
<i>Parc</i>	<i>Mare</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Fourrés humides Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Grandes cultures Milieux fortement anthropiques ou cultivés Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	<p>Insectes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Libellules : 1 espèce patrimoniale : Leste sauvage ▪ Orthoptères : 1 espèce patrimoniale : Courtilière commune <p>Amphibiens : 3 espèces recensées : Triton crêté, Triton palmé et Grenouille commune</p> <p>Reptiles : 2 espèces recensées : Lézard des murailles et Couleuvre helvétique (2023)</p> <p>Oiseaux : 3 espèces observées posées et 1 espèce observée en vol en période de reproduction : Verdier d'Europe, Chardonneret élégant et Martinier noir</p> <p>Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur.</p> <p>Chiroptères : 2 espèces et 2 groupes d'espèces sont recensés : Sérotine commune, Pipistrelle commune, groupe Sérotine commune /</p>

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Mare communale centre est
	Noctules et groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius.
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
Menaces	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
Commentaires sur les enjeux	Le parc est géré de manière intensive. Les seuls espaces sauvages sont concentrés autour de la mare qui occupe un ancien site d'extraction. Cette mare concentre également les enjeux avec 2 espèces d'insectes patrimoniaux et 1 espèce d'amphibien à enjeu fort : le Triton crêté.
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Mettre en place une gestion différenciée sur le parc en préservant des zones sauvages fauchées 1 seule fois par an dans les secteurs les moins fréquentés – cf. mesure C ;</p> <p>Une clôture peut être envisagée autour de la mare pour éviter le piétinement des berges et le dérangement des espèces. L'introduction d'espèces sera proscrite et surveillée avec communication auprès des riverains (pose d'un panneau, message dans les boîtes aux lettres, réunion, surveillance) – cf. mesure E.</p>	
	
<i>Parc</i>	<i>Parc</i>
 CHATEAUROUX Métropole	 

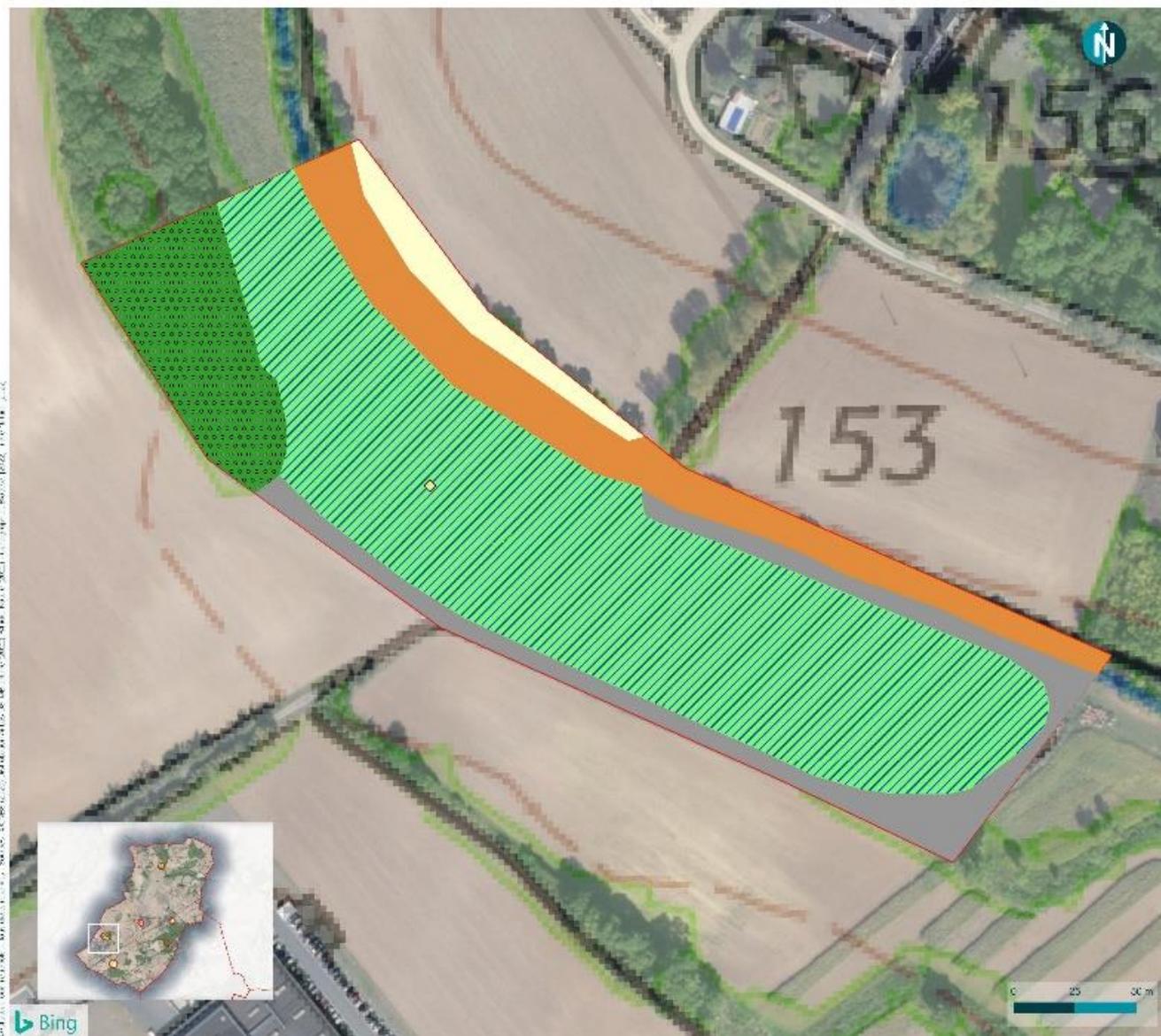


Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Mare communale centre est »

12.1.6 Etang communal Fleuranderie

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Etang communal Fleuranderie
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	4,4 ha
Usages	Bassin de gestion des eaux pluviales
Propriétaire	Public
Gestionnaire	Public
	
	<i>Pelouse calcicole sèche</i>
	<i>Pelouse calcicole sèche</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs anthropisés Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Grandes cultures Zones totalement anthropisées
Espèces végétales à enjeux présentes	1 espèce patrimoniale : Laîche tomenteuse (<i>Carex tomentosa</i>)
Espèces animales à enjeux présentes	<p>Insectes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Libellules : 1 espèce patrimoniale : Leste verdoyant ▪ Orthoptères : 2 espèces patrimoniales : Criquet des roseaux et Criquet ensanglanté <p>Amphibiens : 2 espèces patrimoniales : Triton palmé et Grenouille commune</p> <p>Reptiles : 1 espèce patrimoniale : Lézard des murailles</p> <p>Oiseaux : 8 espèces patrimoniales observées posées et 2 espèces observées en vol en période de reproduction : Alouette des champs, Bruant jaune, Bruant proyer, Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Fauvette des jardins, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Tourterelle des bois et Verdier d'Europe.</p> <p>Mammifères terrestres : 1 espèce patrimoniale : Lapin de garenne</p> <p>Chiroptères : 2 espèces sont recensées : Noctule commune et</p>

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Montierchaume
Nom du site	Etang communal Fleuranderie
	Pipistrelle commune
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
Menaces	Accumulation de déchets en provenance de la zone industrielle de la Malterie. Envahissement de la zone aquatique par la végétation.
Commentaires sur les enjeux	<p>Les enjeux sont forts sur l'ensemble du site. En effet, on note une importante diversité floristique et faunistique sur cette zone humide. La Laïche tomenteuse, enjeu de conservation moyen, a été observée au centre du bassin.</p> <p>Concernant la faune, on note la présence de 2 espèces d'insectes à enjeux : Criquet des roseaux (enjeu fort) et Leste verdoyant (enjeu moyen).</p> <p>Pour ce qui est du groupe des oiseaux : l'Hirondelle des fenêtres, espèce à enjeu moyen, a été observée en vol sur le site. La Linotte mélodieuse, la Tourterelle des bois, Chardonneret élégant ont été observés en lisière de l'étang et possèdent des enjeux fort de conservation.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Maintenir la gestion existante de la prairie occupant le bassin ;</p> <p>Le point d'eau central est largement colonisé par les massettes, un faucardage partiel pourra être envisagé afin de rouvrir le milieu – cf. mesure E</p> <p>L'apport de déchets via les eaux de ruissèlement devra être géré en amont du site afin de limiter les pollutions.</p>	
	
<i>Bassin avec accumulation de déchets</i>	<i>Prairie humide eutrophe</i>
	 



Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de l'étang communal Fleuranderie

Villes de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Flore patrimoniale

- Laïche tomenteuse

Habitats naturels

- Boisements mésophiles ou secs anthropisés
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Végétations herbacées humides ou mésophytophiles
- Grandes cultures
- Zones totalement artificialisées



Carte 19 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Etang communal Fleuranderie »



Synthèse des enjeux - secteur de l'étang communal Fleuranderie

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

- Légende**
- Commune
 - Secteur étudié

- Enjeu**
- Fort



Carte 20 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Etang communal Fleuranderie »

13 Annexes

13.1 Flore

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Acer platanoides L., 1753	<i>Erable plane</i>	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Agrimonia eupatoria L., 1753	<i>Aigremoine eupatoire, Francormier</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Allium oleraceum L., 1753	<i>Ail des jardins ; Ail maraîcher</i>	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Allium vineale L., 1753	<i>Ail des vignes</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Alopecurus geniculatus L., 1753	<i>Vulpin genouillé</i>	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-
Alopecurus myosuroides Huds., 1762	<i>Vulpin des champs</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Alopecurus pratensis L., 1753	<i>Vulpin des prés</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Amaranthus hybridus L., 1753	<i>Amarante hybride</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	<i>Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide</i>	-	-	PR	LC	LC	DZ	R	X	X	X
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	<i>Brome stérile</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Anthoxanthum odoratum L., 1753	<i>Flouve odorante</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	<i>Cerfeuil des bois</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Aphanes arvensis L., 1753	<i>Alchémille des champs</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	<i>Arabette de thalius</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Arabis hirsuta (L.) Scop., 1772	<i>Arabette poilue, Arabette hérissée</i>	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-

Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles serpolet	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Argentina anserina (L.) Rydb., 1899		-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Arum maculatum L., 1753	Gouet tâcheté ; Arum tâcheté	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Briza media L., 1753	Brize intermédiaire ; Amourette commune	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome dressé	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Callitriche stagnalis Scop., 1772	Callitriche des eaux stagnantes ; Callitriche des étangs	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiente	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	X	-
Carex divulsa Stokes, 1787	Laîche écartée	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Carex hirta L., 1753	Laîche hérissée	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Carex sylvatica Huds., 1762	Laîche des bois	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Carex tomentosa L., 1767	Laîche tomenteuse	-	-	-	LC	LC	DZ	R	X	-	X
Carlina vulgaris L., 1753	Carlina commune	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-

Carthamus mitissimus L., 1753	<i>Cardoncelle mou</i>	-	-	PR	LC	LC	DZ	R	X	-	-
Castanea sativa Mill., 1768	<i>Chataignier, Châtaignier commun</i>	-	-	-	LC	NA	-	CC	-	X	X
Centaurea jacea (Groupe)	<i>Centaurée</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Centaurea scabiosa L., 1753	<i>Centaurée scabieuse</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Centaureum erythraea Rafn, 1800	<i>Petite- centaurée commune</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Cerastium fontanum Baumg., 1816	<i>Céraiste commun</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	<i>Céraiste aggloméré</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Ceratophyllum demersum L., 1753	<i>Cornifle immergé ; Cornifle nageant ; Cératophylle immergé</i>	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Chaerophyllum temulum L., 1753	<i>Cerfeuil penché ; Cerfeuil enivrant ; Chérophylle penché</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Circaea lutetiana L., 1753	<i>Circée de Paris</i>	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769		-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	<i>Cirse des champs, Chardon des champs</i>	-	-	-	LC	DD	-	?	-	X	X
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	<i>Cirse des marais</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	<i>Cirse commun ; Cirse à feuilles lancéolées</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Clematis vitalba L., 1753	<i>Clématite des haies</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Convolvulus arvensis L., 1753	<i>Liseron des champs, Vrillée</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Convolvulus sepium L., 1753	<i>Liset, Liseron des haies</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Cornus sanguinea L., 1753	<i>Cornouiller sanguin, Sanguine</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840	<i>Crépide capillaire</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-

Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	<i>Genêt à balai, Juniesse</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Dactylis glomerata 1753	<i>Dactyle aggloméré</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Dianthus armeria L., 1753	<i>Oeillet velu ; Armoirie</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	<i>Digitaire sanguine</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	<i>Sceau de Notre Dame</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Dipsacus fullonum 1753	<i>Cabaret des oiseaux ; Cardère foulon</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Dipsacus fullonum sensu H.J.Coste, 1903	<i>Cardère cultivée, Cardère foulon</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Draba muralis L., 1753	<i>Drave des murailles</i>	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-
Draba verna L., 1753	<i>Drave printanière</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Echium vulgare L., 1753	<i>Vipérine commune</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769	<i>Epipactis à larges feuilles</i>	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Equisetum arvense L., 1753	<i>Prêle des champs</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789	<i>Bec-de-grue à feuilles de ciguë ; Erodium à feuilles de ciguë</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Eryngium campestre 1753	<i>Panicaut champêtre ; Chardon Roland</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Eupatorium cannabinum L., 1753	<i>Eupatoire à feuilles de chanvre</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Euphorbia amygdaloides L., 1753	<i>Euphorbe des bois</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Euphorbia cyparissias L., 1753	<i>Euphorbe petit-cyprès</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Euphorbia flavicoma DC., 1813	<i>Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes</i>	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	X	-	-
Euphorbia helioscopia 1753	<i>Euphorbe réveil-matin</i>	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-

Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire de printemps	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine des prés ; Spirée ulmaire ; Filipendule ulmaire	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Frangula dodonei Ard., 1766	Bourdaie	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Galium album Mill., 1768	Gaillet dressé	-	-	-	LC	DD	-	?	-	X	-
Galium verum L., 1753	Gaillet jaune ; Caille-lait jaune	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Geranium robertianum L., 1753	Herbe à Robert	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Ghinia impatiens (L.) Bubani, 1901	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-
Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Hedera helix L., 1753	Lierre grimant, Herbe de saint Jean	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973	Picride fausse-vipérine	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Heracleum sphondylium L., 1753	Berce commune ; Berce sphondyle ; Patte d'ours	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-

Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	<i>Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	X
Hippocrepis comosa L., 1753	<i>Hippocrepis à toupet ; Fer à cheval</i>	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Holcus lanatus L., 1753	<i>Houlque laineuse</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Hordeum secalinum Schreb., 1771	<i>Orge faux seigle</i>	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-
Hypericum perforatum L., 1753	<i>Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Hypochaeris radicata L., 1753	<i>Porcelle enracinée</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Inula conyza DC., 1836	<i>Inule conyze ; Inule rude ; Herbe des mouches</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Inula salicina L., 1753	<i>Inule à feuilles de saule</i>	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	X	-	-
Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	<i>Séneçon jacobé</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Jacobaea vulgaris Moench, 1794	<i>Séneçon jacobée, Herbe de Saint Jacques, Jacobée commune</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Lamium album L., 1753	<i>Lamier blanc ; Ortie blanche</i>	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Lapsana communis L., 1753	<i>Lampsane commune, Graceline</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Leucanthemum ircutianum DC., 1838		-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Ligustrum vulgare L., 1753	<i>Troëne, Raisin de chien</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Linaria vulgaris Mill., 1768	<i>Linaires commune</i>	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Linum catharticum L., 1753	<i>Lin purgatif</i>	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Lolium perenne L., 1753	<i>Ivraie vivace ; Ray-gras commun</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Lonicera periclymenum L., 1753	<i>Chèvrefeuille des bois</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Lonicera xylosteum L., 1753	<i>Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies</i>	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X	X

Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Lychnis flos-cuculi L., 1753	Lychnis fleur de coucou	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Lycopus europaeus L., 1753	Lycophe d'Europe	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mourron des champs	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Lysimachia nummularia L., 1753	Lysimaque nummulaire	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Malva setigera Spenn., 1829	Guimauve hirsute	-	-	-	LC	LC	-	R	X	X	-
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Mentha pulegium L., 1753	Menthe pouliot	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Myosotis arvensis Hill, 1764	Myosotis des champs	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Myosotis laxa Lehm., 1818	Myosotis	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X	X
Ononis spinosa L., 1753	Bugrane épineuse	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Ophrys apifera Huds., 1762	Ophrys abeille	-	-	-	LC	LC	-	R	-	X	X
Ophrys aranifera Huds., 1778	Ophrys araignée, Oiseau-coquet	-	-	-	LC	LC	-	R	X	X	X
Ophrys fuciflora (F.W.Schmidt) Moench, 1802	Ophrys bourdon, Ophrys frelon	-	-	PR	LC	VU	DZ	RR	X	-	X
Ophrys insectifera L., 1753	Ophrys mouche	-	-	-	LC	LC	DZ	R	X	X	X
Orchis anthropophora (L.) All., 1785	Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, Homme-pendu	-	-	PR	LC	LC	DZ	RR	-	X	X

Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre, Grivollée	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	X
Orchis simia Lam., 1779	Orchis singe	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	X	-	X
Origanum vulgare L., 1753	Origan commun	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Phalaris arundinacea L., 1753	Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux- roseau	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Picris hieracioides L., 1753	Picride fausse- éperviaire	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Plantago coronopus L., 1753	Plantain corne-de-cerf ; Pied-de- corbeau	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Plantago major L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Plantago media L., 1753	Plantain moyen	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	X
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Polygala vulgaris L., 1753	Polygale commun	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X

Potentilla tabernaemontani Asch., 1891	Potentille printanière	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Poterium sanguisorba L., 1753	Petite Pimprenelle	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Primula veris L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier vrai ; Cerisiers des oiseaux	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Prunus mahaleb L., 1753	Bois de Sainte-Lucie	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Quercus petraea Liebl., 1784	Chêne rouvre ; Chêne sessile	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Quercus pubescens Willd., 1805	Chêne pubescent	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Rhinanthus minor L., 1756	Petit rhinathe	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Rosa canina (Groupe)	Eglantier (groupe)	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Rumex acetosella L., 1753	Petite oseille	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Rumex conglomeratus Murray, 1770	Oseille agglomérée	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Rumex obtusifolius L., 1753	Oseille à feuilles obtuses	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon ; Petit houx	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Sanicula europaea L., 1753	Sanicle d'Europe	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Scrophularia nodosa L., 1753	Scrophulaire noueuse	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Senecio inaequidens DC., 1838	Sénéçon sud-africain	-	-	-	-	NA	-	RR	-	X	-
Senecio vulgaris L., 1753	Sénéçon commun	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-

Sherardia arvensis L., 1753	Rubéole des champs	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	-
Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés, Cumin des prés	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Silene latifolia Poir., 1789	Compagnon blanc	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	X
Silybum marianum (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie, Chardon marbré	-	-	-	LC	NA	-	RR	-	X	X
Solanum nigrum L., 1753	Morelle noire	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois ; Alisier torminal	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Stachys palustris L., 1753	Epiaire des marais	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Stachys recta L., 1767	Epiaire droite	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Stachys sylvatica L., 1753	Epiaire des bois	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Stellaria graminea L., 1753	Stellaire graminée	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Taraxacum ruderalia (Groupe)	Pissenlit	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Teucrium scorodonia L., 1753	Germandrée scorodoine ; Sauge des bois	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Thesium humifusum DC., 1815	Thésium couché	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-
Thymus praecox Opiz, 1824	Thym précoce	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	-
Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle des champs ; Trèfle jaune	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X

Ulmus minor Mill., 1768	Petit orme, Orme champêtre	-	-	-	LC	DD	-	?	-	X	X
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	-
Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	-
Viburnum lantana L., 1753	Viorne mancienne	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	X
Viburnum opulus L., 1753	Viorne obier, Viorne aquatique	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	-
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Vinca minor L., 1753	Petite pervenche	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-
Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790	Dompte-venin	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	X	-
Viola odorata L., 1753	Violette odorante	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	-

Légende :

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csprn de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableau des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

13.2 Faune

Liste complète des espèces observées en 2022.

13.2.1 Insectes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Lépidoptères - Rhopalocères									

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	NT	-		X	
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	-	-	LC	-	-			X
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	-	-	LC	-	Det. ss cond.			X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	-	-	LC	-	Det. ss cond.			X
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X		
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X		
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	-	LC	-	-		X	X
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	-	-	LC	-	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré bleu céleste	<i>Lysandra bellargus</i>	-	-	LC	-	Det. ss cond.			X
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	-	-	X		
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X		
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie de la Mauve	<i>Pyrgus malvae</i>	-	-	LC	-	-	X		
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	-	-	LC	NT	-	X		
Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X		
Bande noire	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Odonates									
Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-			X
Aesche printanière	<i>Brachytron pratense</i>	-	-	LC	LC	-			X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-			X
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-			X
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	-	-	LC	LC	-			X
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	NT	-	X		X
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	VU	Det.			X
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	-	-	LC	NT	-	X		X
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	-	-	LC	LC	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agriion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-			X
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Orthoptères									
Œdipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Courtillière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	-	LC	VU	-	X		
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-		X	X
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		X
Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	-	-	LC	EN	Det.	X		
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Œdipode turquoise	<i>Œdipoda caerulea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	LC	-			X
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		X
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Coléoptères saproxylophages									
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II	-	-	-	Det.		X	X

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

13.2.2 Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Statuts patrimoniaux	Source de la donnée	
				Inventaires 2022	Bibliographie (espèces)

		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	signalées entre 2007 et 2021)
Crapaud commun/épineux	<i>Bufo bufo/spinosus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	
Crapaud indéterminé	<i>Bufo</i>	-	-	-	-	-			X
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Det. ss cond.			X
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-			X
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	-	Art. 2	LC	EN	Det. ss cond.			X
Grenouille "verte" indéterminée	<i>Pelophylax sp.</i>	-	-	-	-	-		X	X
Grenouille commune	<i>Pelophylax esculentus</i> kl.	An. V	Art. 4	NT	LC	-	X		X
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	An. V	Art. 3	LC	NA	-			X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-			X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	NT	Det. ss cond.	X		X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

13.2.3 Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	BIOTOPE	
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	NT	NT	-	X	X	X
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	An. I	Art. 3	NT	-	Det. ss cond.			X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	An. I	-	NA	-	-			X
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	An. I	Art. 3	LC	EN	Det. ss cond.			X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	An. I	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.			X
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	VU	NA	-	X		
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	-	-	DD	NE	-	X		X
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	An. I	Art. 3	VU	-	-			X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X		X
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	EN	VU	Det.			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	-	Art. 3	LC	VU	-			X
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	-	-	CR	CR	-			X
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-			X
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	An. I	Art. 3	CR	-	-			X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	-	Art. 3	EN	CR*	-			X
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	NT	NA	-			X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	NT	-			X
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	NE	-	X		X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.	X		
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	-	Art. 3	VU	CR	Det. ss cond.			X
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	-	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.	X		
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	-	Art. 3	VU	CR	Det. ss cond.			X
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	-	-	VU	CR	Det. ss cond.			X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		
Fauvette grissette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	-	Art. 3	-	-	-	X		X
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	-	LC	NA	-			X
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X	X	X
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	-	NT	VU	Det. ss cond.	X		X

Légende :

- An. 1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ SS cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

13.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	-	LC	LC	-			X
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	-	-	LC	LC	-		X	
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-		X	X
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	LC	-	X		X
Surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	-	-	NA	LC	-		X	
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

13.2.6 Chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét.	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X	X	X
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét	X		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	Dét	X		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét	X	X	
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	VU	NT	Dét	X		X
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét	X		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X	X	X
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	DD	Dét	Grp		
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	Grp		

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)
- Grp = Groupe d'espèces.

Synthèse de l'activité au sol des chiroptères enregistrés sur l'aire d'étude immédiate toutes périodes confondues						
Nom vernaculaire	Occurrence nuit	Moyenne Contact Nuit	Maximum Contact Nuit	Total contact	Activité Médiane	Activité Maximum
Pipistrelle commune	100%	87,2	271	436	Moyenne	Forte
Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	0,8	26	92	130	Moyenne	Forte
Pipistrelle de Kuhl	0,4	25,4	122	127	Forte	Forte
Pipistrelle de Nathusius	0,2	4,2	21	21	Forte	Forte
Groupe Sérotine commune / Noctules	100%	6,6	17	21	Moyenne	Forte
Noctule commune	0,4	1,6	5	8	Moyenne	Moyenne
Murins indéterminés	0,2	1,8	9	8	Moyenne	Moyenne
Groupe Oreillard roux / gris	0,4	1,2	4	6	Moyenne	Moyenne
Barbastelle d'Europe	0,2	0,8	4	4	Moyenne	Moyenne
Sérotine commune	0,2	0,6	3	3	Moyenne	Moyenne
Murin de Natterer	0,2	0,2	1	1	Faible	Faible
Noctule de Leisler	0,2	0,2	1	1	Faible	Faible
TOUTES ESPECES	100%	114	336	766	Moyenne	Forte

Légende :

- Occurrence Nuit = Pourcentage d'occurrence nuit sur la saison (rapport du nombre de nuit où l'espèce a été contactée sur le nombre de nuit total d'enregistrement)
 - Moyenne Contact Nuit = Moyenne du nombre de contacts par nuit
 - Maximum Contact Nuit = Nombre maximum de contacts enregistrés au cours d'une nuit
 - Total Contact = Somme des contacts enregistrés au cours de la période d'étude
 - Activité Médiane = Niveau d'activité médian / Activité Maximum = Niveau d'activité maximum
- L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel Actichiro® (Biotope & Haquart, 2013), basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques.
- Pour rappel, l'unité de contact utilisé est la minute positive. Tout contact affiché correspond donc à une minute au cours de laquelle une espèce a été contactée

Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

